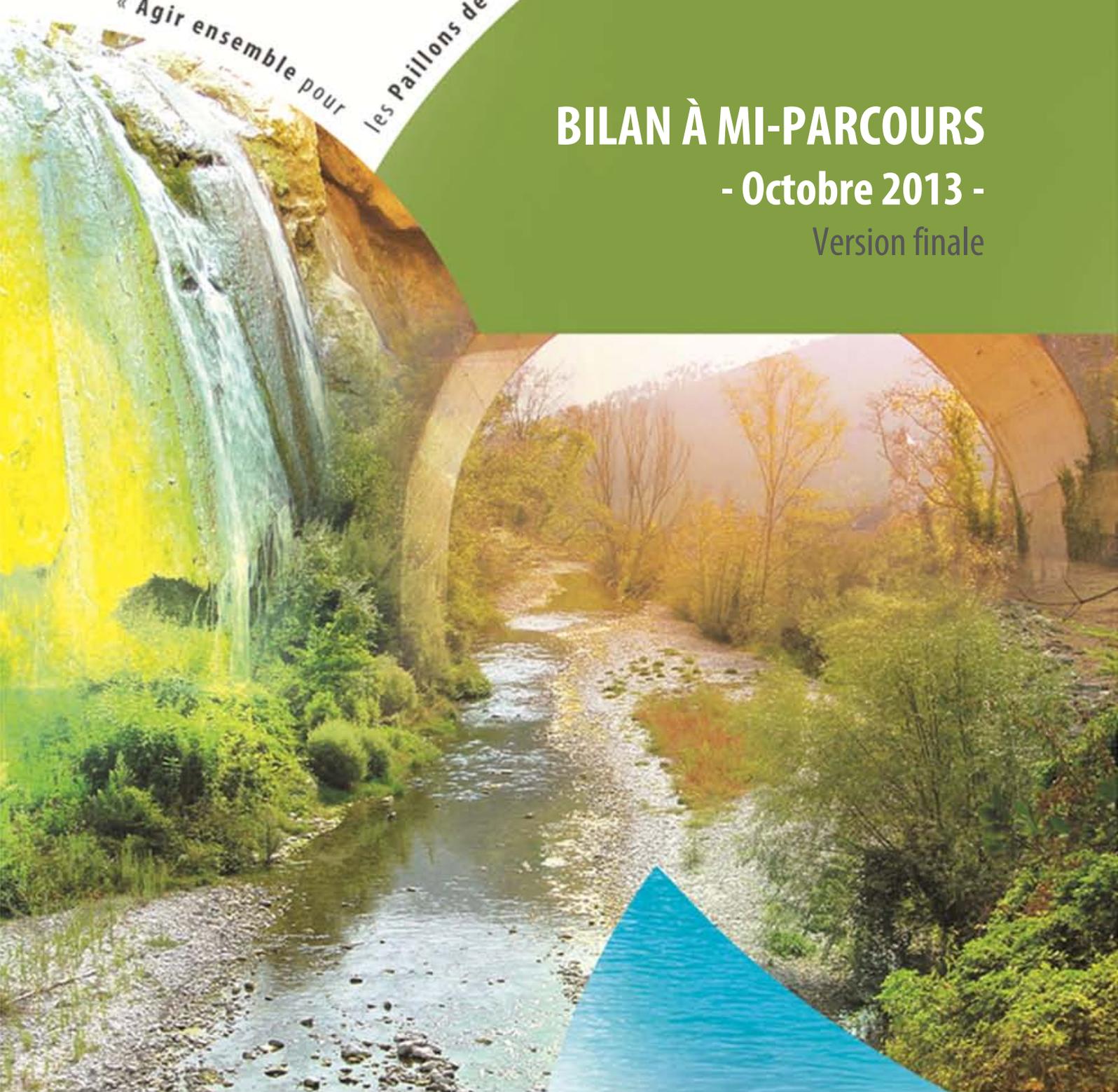


« Agir ensemble pour
les Paillons de demain »

BILAN À MI-PARCOURS

- Octobre 2013 -
Version finale



Cofinancement



Provence-Alpes-Côte d'Azur



SOMMAIRE

1. Préambule	3
2. Rappel du contexte	3
2.1. Présentation du bassin versant	3
2.2. Historique de la démarche	4
2.3. Objectifs et synthèse du programme d'actions.....	4
2.4. Pilotage et animation	7
2.5. Réponse au programme de mesures - SDAGE.....	7
3. Bilan technico-financier des actions réalisées entre octobre 2010 et juin 2013	9
3.1. Volet A : Améliorer la qualité de l'eau.....	9
3.2. Volet B1: Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel	12
3.3. Volet B2 : Assurer la protection contre les crues	16
3.4. Volet B3 : Contribuer à la gestion de la ressource en eau.....	19
3.5. Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer le contrat de rivière.....	21
3.6. Bilan global	23
4. Évaluation des actions réalisées	24
4.1. Réduction des pressions.....	24
4.2. Qualité physico-chimique des eaux.....	24
4.3. Fonctionnalité des milieux aquatiques.....	26
4.4. Communication autour des actions menées en faveur des Paillons	27
5. Difficultés rencontrées	28
5.1. Financement des actions du volet B2 - Lancement d'une démarche PAPI	28
5.1. Légitimité et pérennité de la structure porteuse	28
5.2. Maîtrises d'ouvrage	28
5.3. Financement des actions en général.....	28
6. Actualisation du contrat	30
6.1. Programme d'actions	30
6.2. Coûts.....	33
6.1. Calendrier	33
7. Conclusion	34
ANNEXES	35
Annexe I Légende des tableaux.....	36
Annexe II État d'avancement des actions à mi-parcours	37
Annexe III Programme d'actions PAPI-Paillons	38
Annexe IV Actualisation financière du programme d'action à mi-parcours	39
Annexe V Lexique des abréviations.....	40

1. Préambule

Le contrat de rivière des Paillons a été signé en octobre 2010 pour une durée de 5 ans.

Le bilan mi-parcours présenté dans ce rapport, est un constat dont la finalité est double :

- s’assurer que les actions à mener respectent les objectifs et le planning du programme d'actions;
- vérifier que les actions sont en cohérence avec le programme de mesures préconisé par le Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion de l’Eau Rhône Méditerranée (SDAGE).

Les Paillons sont des cours d'eau torrentiel contraints par un relief important d'une part, et par une forte urbanisation aval d'autre part. En conséquence, les enjeux de protection des personnes et des biens sont à l'origine de l'élaboration du Contrat de rivière des Paillons et ont permis une prise de conscience de l'impérieuse nécessité de protéger les milieux aquatiques.

L'enjeu du contrat de rivière des Paillons dans sa deuxième phase est donc de poursuivre les objectifs de préservation des cours d'eau tout en conciliant les enjeux humains.

Durant la première phase, les évolutions du programme initial ont été importantes et les ajustements concernent principalement la réactualisation:

- des projets relatifs à l'assainissement collectifs en fonction des études préalables
- du volet B2 « protection contre les crues » pour entrer en cohérence avec le programme d'actions PAPI labélisé en 2013.
- des actions en fonction du 10^e programme l'Agence de l'Eau.

2. Rappel du contexte

2.1. Présentation du bassin versant

Les Paillons, situés dans le département des Alpes Maritimes, drainent un bassin versant de 250 km². Plus de 80 km de cours d'eau sont concernés. Ils sont constitués de 4 affluents à régime torrentiel :

- Le Paillon de Contes (19 km)
- le Paillon de L'Escarène (23 km)
- la Banquière (ou Paillon de Levens) (17 km)
- le Laghet (ou Paillon du Laghet) (10,5 km)

Ils alimentent à eux quatre un fleuve côtier typiquement méditerranéen : le Paillon de Nice (11 km).

Après avoir pris naissance dans les Préalpes Niçoises, le Paillon traverse l'agglomération niçoise avant de se jeter dans la Méditerranée au centre de la Baie des Anges. Limité par le mont Chauve et le mont Agnel, le bassin versant des Paillons descend depuis des sommets dépassant les 1500 m (Cime de Roccassiera) par des vallées encaissées, creusées par les cours d'eau. Le fonctionnement naturel du Paillon est typiquement celui d'un cours d'eau méditerranéen à forte pente, sur substrat géologique calcaire. Il a **un régime torrentiel avec un charriage intense de matériaux solides** et une morphologie naturelle dite en tresse. Il a la particularité d'avoir des comportements extrêmes : **des étiages extrêmement faibles et persistants pouvant aller jusqu'à l'assec et des crues soudaines et violentes.**

Le bassin versant s'étend sur 20 communes et accueille plus de 170 000 habitants.

Le haut du bassin versant, grâce à son relief escarpé, a pu conserver son aspect naturel et abrite une forêt dense. Certains sites présentent une grande qualité écologique et paysagère. L'anguille remonte toujours dans ces secteurs, montrant que le milieu conserve un bon potentiel naturel.

En revanche la plaine alluviale est urbanisée et accueille l'agglomération niçoise. Elle concentre infrastructures routières, bâtiments d'activités, habitat collectifs, en gagnant sur le lit du fleuve. Le lit majeur du Paillon est en

effet utilisé pour répondre au besoin de développement urbain. A l'aval, au cours du XIXe siècle, le Paillon a été couvert sur ces trois derniers kilomètres.

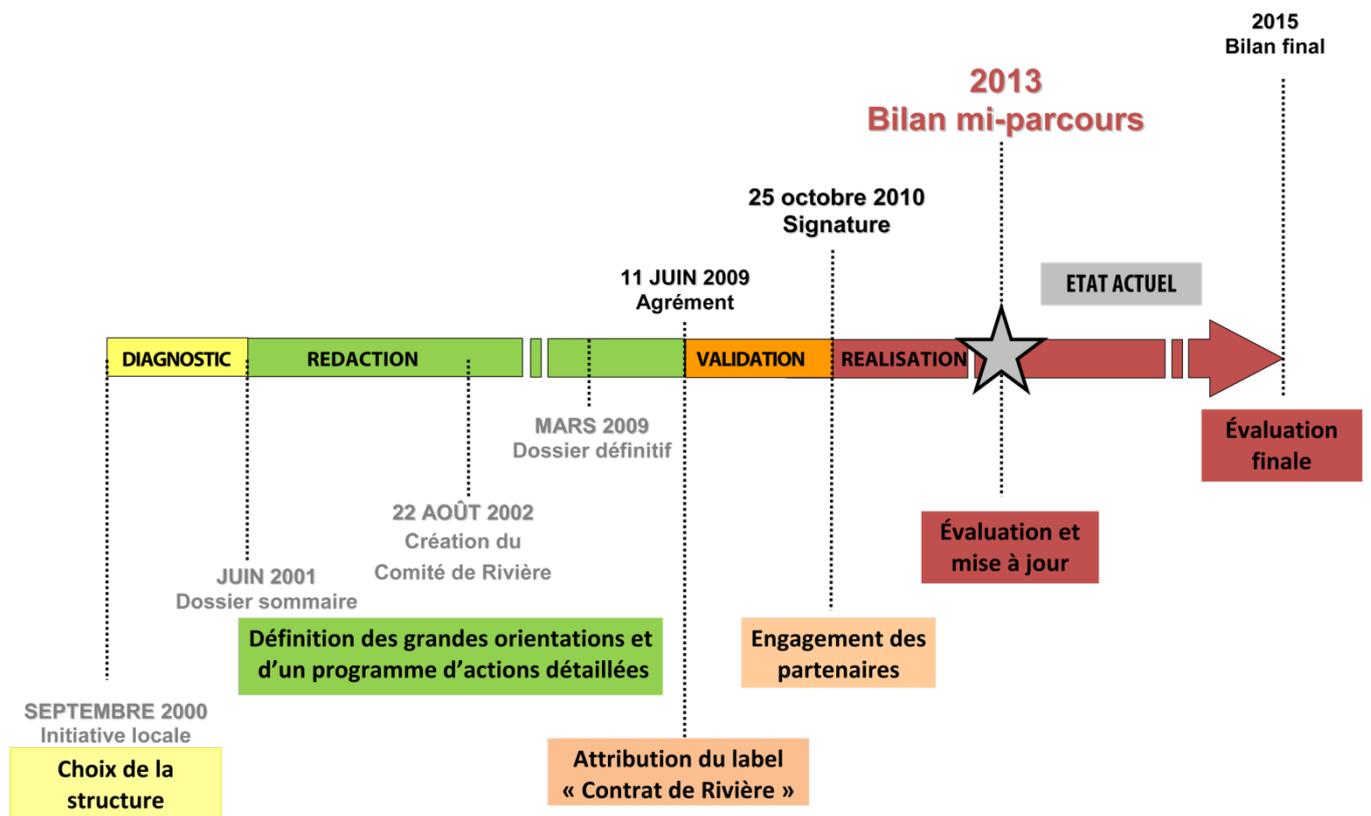
L'activité agricole était historiquement développée dans la plaine alluviale, elle y est aujourd'hui marginale. Elle a laissé place au développement urbain et industriel.

La ressource en eau des Paillons est également très sollicitée pour des usages domestiques et industriels. Ainsi le bassin versant des Paillons est à la fois très contraint, et stratégique pour les hommes. Le Contrat de Rivière permet de croiser les thématiques liées à l'eau et de mettre en place une gestion pertinente à l'échelle du bassin versant.

2.2. Historique de la démarche

Le contrat de rivière des Paillons est l'aboutissement d'une démarche engagée depuis 2001.

Le Contrat de Rivière des Paillons : du projet à la réalisation ...



2.3. Objectifs et synthèse du programme d'actions

Le Contrat de rivière des Paillons s'articule autour de 5 grands objectifs déclinés en 62 actions. Les objectifs prioritaires sont :

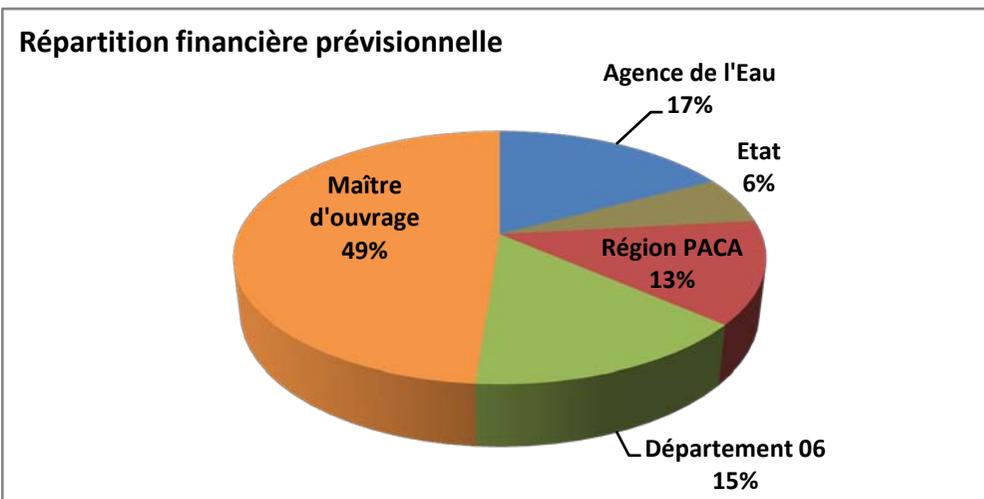
- de protéger et de prévenir la population du risque de crue ;
- de répondre aux problèmes identifiés par le programme de mesures du SDAGE Rhône Méditerranée de 2009
- d'atteindre les objectifs de bon état d'ici 2015.

Le contrat de rivière des Paillons a été signé en octobre 2010 pour une durée de 5 ans (2010 à 2015).

Le montant financier initial du programme d'action était de 17,6 K€.

Objectifs (Volet)	Volet	Orientations (sous volet)	Actions		Coût et répartition financière (2010)
Améliorer la qualité de l'eau	A	A.1 Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitement des eaux usées	4	13	5 925 000 € 34%
		A.2 Développer l'assainissement domestique	6		
		A.3 Résorber les pollutions industrielles	3		
Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel	B1	B1.1 Restaurer et entretenir la ripisylve	3	16	1 822 376 € 10%
		B1.2 Mettre en valeur la traversée des cours d'eau dans les villages	5		
		B1.3 Favoriser la circulation et le développement des poissons et mettre en valeur les sites remarquables	8		
Assurer la protection contre les crues	B2	B2.1 Maitriser les inondations dans les zones rouges	2	19	7 218 940 € 41%
		B2.2 Conforter les berges et les ouvrages d'art	7		
		B2.3 Garantir le libre écoulement fluvial	5		
		B2.4 Gérer le risque inondation et développer de la culture du risque	5		
Contribuer à la gestion de la ressource en eau	B3	B3.1 Améliorer la connaissance de la ressource en eau	5	7	1 615 000 € 9%
		B3.2 Protéger et de mettre en valeur la ressource en eau	2		
Coordonner, sensibiliser et évaluer le Contrat de Rivière des Pailions	C	C.1 suivre et coordonner les actions du contrat de rivière	2	7	1 013 660 € 6%
		C.2 Informer et sensibiliser le public	3		
		C.3 Évaluer le contrat de rivière	2		
Total			62		17 594 976 € HT

Répartition financière prévisionnelle initiale (2010)							
	Coût total (KHT)	Agence de l'eau	État	Région PACA	Département 06	Maître d'ouvrage	% par volet
VOLET A - AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU	5 925 000 €	1 206 500 €	- €	172 000 €	1 524 975 €	3 021 525 €	33,67%
VOLET B1 - RESTAURER PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL	1 822 376 €	511 713 €	- €	499 213 €	182 238 €	629 212 €	10,36%
VOLET B2 - ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES	7 218 940 €	16 000 €	1 065 500 €	1 384 788 €	824 287 €	4 062 352 €	41,03%
VOLET B3 - CONTRIBUER A LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAUX	1 615 000 €	887 500 €	- €	148 500 €	26 500 €	552 500 €	9,18%
VOLET C - COORDONNER, SENSIBILISER ET EVALUER LE CONTRAT DE RIVIERE	1 013 660 €	452 250 €	- €	137 930 €	- €	423 480 €	5,76%
MONTANT TOTAL CONTRAT DE RIVIERE	17 594 976 €	3 073 963 €	1 065 500 €	2 342 431 €	2 558 000 €	8 689 070 €	
Part en %		17,47%	6,06%	13,31%	14,59%	49,38%	



- CONTRAT DE RIVIERE DES PAILLONS -

2.4. Pilotage et animation

La mise en œuvre, le suivi et l'animation du Contrat de rivière des Paillons sont assurés par le Syndicat Intercommunal des Paillons (SIP).

Dès la labellisation du Contrat de rivière en 2009, le SIP a recruté un nouveau salarié. Aujourd'hui, l'équipe en charge de la mise en œuvre et du suivi du contrat de rivière est composée de deux personnes à temps pleins : un directeur et une chargée de mission.

L'équipe du SIP intervient prioritairement pour initier les actions inscrites au contrat de rivière, apporter une assistance technique aux maîtres d'ouvrages, suivre la réalisation des projets et rendre compte aux différents partenaires techniques et financiers.

Le Comité de rivière se réunit une fois par an pour suivre les actions et le contrat de rivière : le 29 novembre 2011, le 06 décembre 2012 et le 12 septembre 2013. A chaque réunion le tableau de bord de suivi des actions est présenté.

Plusieurs groupes de travail ont été créés pour suivre techniquement les actions et discuter de leur contenu et de leur cohérence par rapport au programme d'action:

- le groupe "eau" s'est réuni le 10/05/2012 et le 10/01/2013 (Volet A et B3)
- le groupe "patrimoine et sensibilisation" s'est réuni le 17/05/2012 et 17/01/2013, (Volet B1 et C)
- le groupe "crue" a évolué pour devenir également le groupe de travail pour l'élaboration du PAPI des Paillons. Il s'est réuni 4 fois en 2012. Le groupe "crue" s'est ensuite réuni le 24/01/2013 pour travailler sur la cohérence entre le programme d'actions PAPI et les actions du volet B2 du Contrat de rivière.

2.5. Réponse au programme de mesures - SDAGE

Dans le cadre du SDAGE, un programme de mesures spécifiques aux masses d'eau sur le Bassin versant des Paillons a été établi pour atteindre le bon état écologique:

- Masses d'eau superficielles

Masse d'eau	Code DCE	N° du Pb	Libellé du problème	Code mesure	Libellé mesure	Actions du Contrat de Rivière répondant à la problématique
Paillon de Nice	FRDR76b	1	Gestion locale à instaurer ou développer	1A10	Mettre en place un dispositif de gestion concertée	Le Contrat de Rivière des Paillons (2010-2015)
Paillons de L'Escarène	FRDR76a	1	Gestion locale à instaurer ou développer	1A10	Mettre en place un dispositif de gestion concertée	
Paillons de L'Escarène	FRDR76a	14	Déséquilibre quantitatif	3A31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements	Action B312
Paillon de Nice	FRDR76b	14	Déséquilibre quantitatif	3A31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvements	
Paillon de Nice	FRDR76b	15	Altération de la continuité biologique	3C11	Créer un dispositif de franchissement pour la montaison	Actions B131 + B223
Paillon de Nice	FRDR76b		Substances dangereuses hors pesticides	5A31	Mettre en place des conventions de raccordement	Les actions A12, A31, et A33 y contribuent
Paillon de Nice	FRDR76b		Substances dangereuses hors pesticides	5A32	Contrôler les conventions de raccordement, régulariser les autorisations de rejets	Les actions A12, A31, et A33 y contribuent

Paillon de Nice	FRDR76b		Substances dangereuses hors pesticides	5A50	Optimiser ou changer les processus de fabrication pour limiter, traiter ou améliorer le traitement de la pollution résiduelle	Les actions A12, A31, et A33, ainsi que l'action A32 relative au traitement des résidus des moulins, y contribue
------------------------	---------	--	--	-------------	--	--

• Masses d'eau souterraines

Masse d'eau	Code DCE	Libellé du problème	Code mesure	Libellé mesure	Actions du Contrat de Rivière répondant à la problématique
Alluvions du Var et Paillons	FRDG328	Risque pour la santé	2A17	Développer des démarches de maîtrise foncière	La régularisation des périmètres de protection des captages est à la charge des communes. L'action B315 visant à sensibiliser les usagers à la ressource en eau, contribue à accélérer les démarches. L'action B311 permettra d'affiner les périmètres d'alimentation des captages et aider à la prise de décision concernant la question de maîtrise foncière.
Domaine plissé Var-Paillons	FRDG404	/			
Calcaires jurassiques et crétacés des Paillons sous couverture	FRDG232	Déséquilibre quantitatif	3A11	Établir et adopter des protocoles de partage de l'eau	Cette mesure pourra être entreprise sur la base de l'action B311. L'action B315 visant à sensibiliser les usagers à la ressource en eau, accompagnera cette démarche.
			3A31	Quantifier, qualifier et bancariser les points de prélèvement	Action B312
		Risque pour la santé	5F10	Délimiter les ressources faisant l'objet d'objectifs plus stricts et/ou à préserver en vue de leur utilisation futur pour l'alimentation en eau potable	Action B311

La majorité des actions du Contrat de Rivière des Paillons répond aux orientations et dispositions du SDAGE.

Citons en particulier la mise à niveau des stations d'épuration, l'intégration de la problématique industrielle et des déchets des moulins, les programmes pluriannuels de restauration de la ripisylve, les études relatives à la continuité biologique et à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales, la rénovation du système d'annonce de crues, l'étude sur les ressources en eaux souterraines et la bancarisation des points de prélèvements, et l'existence d'une structure porteuse.

3. Bilan technico-financier des actions réalisées entre octobre 2010 et juin 2013

Le bilan ci-après présente une synthèse de l'état d'avancement du contrat de rivières par volet. La légende des tableaux est disponible à [l'annexe I](#).

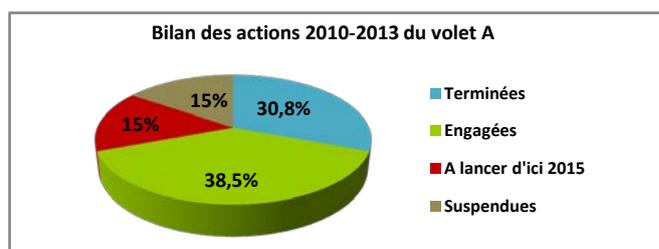
Pour connaître l'état d'avancement de chaque action, se référer à [l'annexe II](#).

3.1. Volet A : Améliorer la qualité de l'eau

3.1.1. État d'avancement général

L'état d'avancement du volet A est le suivant :

État d'avancement du volet A (2010-2013)	Nombre d'actions
Actions terminées	4
Actions engagées	5
Actions à lancer d'ici 2015	2
Actions suspendues	2
TOTAL	13



Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage prévu en 2009	Avancement						
						0%	25%	50%	75%	100%		
Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements												
Volet A : Améliorer la qualité de l'eau	A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	1	L'Escarène	2009	→						
	A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	1	SICTEU	2009/2010	→	→					
	A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	1	Lucéram	2009	→	→					
	A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	1	Peille	2009	→	→					
	Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique											
	A-2-1	Raccordement des eaux usées de Touët de l'Escarène au système d'assainissement de Modif: Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	1	Touët-de-l'Escarène	2011	→	→					
	A-2-2	Renforcement de la capacité du collecteur d'assainissement des eaux usées de l'avenue Modif: Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	2	NCA	2010-2011	→	→					
	A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	2	Contes	2011	Suspendue						
	A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	2	SICTEU	2009/2010	→	→					
	A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	3	NCA	2011/2013	→	→					
	A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	3	SICTEU	2009/2010	Suspendue						
	Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles											
	A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	1	SICTEU	2009/2010	→	→					
A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de	1	SIP	2009/2014	→	→						
A-3-3	Sensibilisation sur la prise en compte des rejets industriels Modif: Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	2	SICTEU/CCI/SIP	2010/2015	→	→						

3.1.2. Bilan technique

100% des actions du Volet A en priorité 1 sont engagées ou terminées.

70% des actions du volet A sont engagées ou terminées :

- **Action A1.1** : La station de L'Escarène (A1.1), 2400 EH, qui présentait d'importants problèmes de qualité de rejets a été réhabilitée en 2011. Une filière de valorisation des boues a été mise en place.

- **Action A1.2** : Le SICTEU de la vallée du Paillon a engagé dès 2010 les premiers investissements nécessaires à l'amélioration technique de la filière "eau" de la STEP de Drap regroupant les eaux usées de 8 communes (15 000 EH).

Difficultés rencontrées:

- En septembre 2010, un feu est survenu dans le local technique, ralentissant considérablement l'investissement initialement prévu. Le SICTEU doit prochainement réhabiliter le local technique.
- Initialement, les travaux de la STEP prévoyaient la mise en place d'un dispositif de chaulage des boues. Néanmoins, le Conseil Général est actuellement en train de mettre en place le "schéma départemental de gestion des déchets d'assainissement". Lequel préconisera une valorisation des boues d'épuration de la station de Drap au regard des potentialités locales (séchage, co-incinération ...)

- **Action A1.3** : Les travaux d'amélioration du fonctionnement de la station de **Lucéram** (A.1.3) ont été finalisés dès 2010. Néanmoins, malgré ces améliorations, la STEP est vieillissante (1977) et ne garantit pas un assainissement suffisant des eaux usées de la commune (déclarée non conforme par les services de l'État en 2012). C'est pourquoi, dans le cadre du bilan à mi-parcours du contrat de rivière, la commune souhaite inscrire une nouvelle action pour la construction d'une nouvelle STEP. Un projet de faisabilité est actuellement à l'étude. Les investissements qui ont été réalisés seront transférés à la nouvelle STEP.

- **Action A1.4** les travaux d'amélioration du fonctionnement de la station de **Peille** (A.1.2) sont en cours de finalisation. Le projet d'épuration tertiaire prévu dans la fiche action ne s'est pas avéré nécessaire. Un projet moins ambitieux mais résolvant les problématiques locales a été choisi.

- **Action A.2.4** le raccordement du nouveau Lycée Goscinny à Drap (300 EH) a été réalisé en 2012.

- **Actions pour résorber les pollutions industrielles** (Sous volet A.3)

Le Schéma directeur d'assainissement de la vallée du Paillon a été finalisé en 2010 (**action A.3.1**). Il a permis de diagnostiquer les problèmes relatifs aux rejets non domestiques retrouvés dans les boues d'épuration de la station de Drap.

Par la suite, un groupe de travail a été constitué sur le sujet afin de mettre en place un plan d'actions (**actions A.3.2 et A.3.3**). Une convention d'opération collective est en projet entre le SICTEU, l'Agence de l'eau, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI 06) et le SIP. Il est prévu de réaliser un diagnostic et d'agir sur les établissements prioritaires, de proposer aux entreprises des solutions adaptées, de mettre en place une station d'alerte, de suivre la qualité des boues et de mettre en place un règlement d'assainissement ainsi que des convention de rejet.

Les efforts doivent se poursuivre pour garantir l'amélioration de la qualité des eaux des Paillons pour 2015. La priorité pour la seconde partie du contrat de rivière est de mettre en place un **assainissement collectif pour la commune de Touët de L'Escarène** (Réactualisation de l'action **A.2.1**). En 2010, la solution envisagée était le raccordement à la STEP de L'Escarène. Néanmoins, la commune a souhaité lancer en 2013 une étude de faisabilité comparant le raccordement à la STEP de L'Escarène, et, la construction d'une STEP propre à la commune. Elle doit étudier l'intérêt financier à long terme et l'impact sur le milieu récepteur en comparant les deux solutions envisagées : Cette étude est actuellement en cours.

3.1.3. Bilan financier

Le tableau suivant récapitule les sommes engagées depuis le début du contrat de rivière pour le volet A :

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Montant prévisionnel € HT 2009	Dépense réalisées € HT (2010/ mi-2013)	Aide versée			Montant à la charge du M-O
							AE	Région	CG	
Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements										
	A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	1	L'Escarène	1 325 000 €	1 457 546 €	360 000 €		571 976 €	525 570 €
	A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	1	SICTEU	215 000 €	22 000 €	0 €		0 €	22 000 €
	A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	1	Lucéram	40 000 €	38 363 €	7 712 €		13 882 €	16 769 €
	A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	1	Peille	300 000 €	33 700 €	5 685 €		9 096 €	18 919 €
Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique										
Volet A : Améliorer la qualité de l'eau	A-2-1	Raccordement des eaux usées de Touët de l'Escarène au système d'assainissement de l'Escarène Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	1	Touët-de-l'Escarène	655 000 €	0 €				18 919 €
	A-2-2	Renforcement de la capacité du collecteur d'assainissement des eaux usées de l'avenue Maréchal Lyautey à Nice Modif: Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	2	NCA	1 600 000 €	0 €				18 919 €
	A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	2	Contes	1 450 000 €			Suspendue		
	A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	2	SICTEU	190 000 €	203 191 €			26 292 €	176 899 €
	A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	3	NCA	95 000 €	0 €				
	A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	3	SICTEU	55 000 €			Suspendue		
	Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles									
	A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	1	SICTEU						
	A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moulins	1	SIP						
	A-3-3	Sensibilisation sur la prise en compte des rejets industriels Modif: Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	2	SICTEU/CCI/SIP						
					5 925 000 €	1 754 800 €	373 397 €		621 246 €	760 157 €
						30%	21%		36%	43%

30 % des dépenses prévues pour le volet A ont été réalisées.

Les dépenses engagées ont été financées par l'agence de l'eau RMC (21 %) et par le Département des Alpes Maritimes (36 %).

3.1.4. Actions complémentaires à mettre en place

Le bilan à mi-parcours révèle la nécessité d'inscrire 5 nouvelles actions au Volet A du Contrat:

- **Construction d'une nouvelle station d'épuration à Lucéram**
- **Amélioration de l'assainissement collectif de Berre les Alpes** : La STEP actuelle date de 1957 et pose actuellement des problèmes de dimensionnement et d'efficacité . En parallèle du Contrat de rivière, la commune a donc travaillé sur l'amélioration de son assainissement collectif. Une étude de faisabilité est actuellement en cours. Aujourd'hui, Afin d'assurer une cohérence de bassin, Berre les Alpes souhaite inscrire l'action au Contrat.
- **Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejets de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez** : la filière de traitement de l'usine génère des rejets provenant des surverses, des opérations de vidanges et des eaux de lavage des filtres et décanteurs.

Ils sont envoyés dans le milieu naturel par deux exutoires : celui de la branche de Cimiez qui rejoint le Paillon et celui qui rejoint la Banquière.

La Métropole NCA souhaite installer des dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif sur chaque exutoire pour permettre une caractérisation des boues en vue de définir une filière de traitement des eaux de rejet.

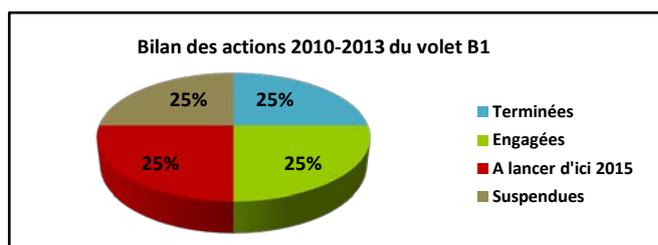
- **La mise en place d'une opération collective de réduction des pollutions industrielles** sur le territoire de Nice cote d'azur : la démarche intitulée "eaux top" est la continuité de celle opérée sur la rive droite du Var. La Métropole souhaite l'étendre au reste de son territoire dont l'aval des Paillons (Nice, La Trinité, Saint-André de la Roche)
- La Métropole souhaite également que cette opération soit menée sur les **pollutions dues aux activités de restauration** (hôtels, restaurants ...) car elles impactent de manière importante le fonctionnement des stations d'épuration.

3.2. Volet B1: Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel

3.2.1. État d'avancement général

L'état d'avancement du volet B1 est le suivant :

État d'avancement du volet B1 (2010-2013)	Nombre d'actions
Actions terminées	4
Actions engagées	4
Actions à lancer d'ici 2015	4
Actions suspendues	4
TOTAL	16



Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage prévu en 2009	Avancement					
						0%	25%	50%	75%	100%	
Volet B1.1- Restaurer et entretenir la ripisylve											
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel	B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	1	SIP	2009/2014	→					
	B1-1-2	Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	1	SVB	2010/2014	→					
	B1-1-3	Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	3	SIP	2010/2014	→					
	Volet B1.2- Mettre en valeur les traversées de cours d'eau dans les villages										
	B1-2-1	Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	2	SIP	2009/2011	→					
	B1-2-2	Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	2	SIP	2001/2012	→					
	B1-2-3	Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	2	SIP	2010/2011	→					
	B1-2-4	Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	3	SIP	2011/2012	→					
	B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des	3	NCA/SIVOM	2010	Suspendue					
	Volet B1.3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les sites remarquables										
	B1-3-1	Etude préalable à l'amélioration de la continuité biologique des Paillons- Modif: Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	1	SIP	2010/2013	→					
	B1-3-2	Etude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	1	SIP	2010/2013	Suspendue					
	B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	1	CG06	2011	→					
	B1-3-4	Création et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille	2	SIP	2009/2011	→					
	B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	2	SIP	2009/2010	→					
B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebraus	3	Touët-de-	2010/2014	Suspendue						
B1-3-7	Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	3	SVB	2012	→						
B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	3	SIP	2011/2012	→						

3.2.2. Bilan technique

50% des actions du volet B1 sont engagées ou finalisées dont 2 prioritaires :

- **Action B1.1.1** - Depuis 2010, le SIP poursuit la **restauration** et l'entretien **de la ripisylve** des Paillons sur son territoire. Ainsi, plus de 50 km de berges ont été restaurées grâce à la mise en œuvre du plan pluriannuel. En 2013, le plan doit être réactualisé et les efforts seront poursuivis annuellement jusqu'en 2015.

- **Action B1.3.3** - En 2012, la **campagne d'évaluation de la qualité piscicole** a été réalisée par la Fédération de pêche des Alpes Maritimes sous la direction du Conseil Général dans le cadre de la campagne de suivi de la qualité des eaux (B.3.2.1). L'étude révèle que "globalement les densités et les biomasses sont importantes dans les Paillons et que l'état sanitaire des poissons s'améliore en comparaison avec 2004 et 2005" à l'exception du secteur Drap/La Trinité. La traversée de Nice, qui est couverte et possède un sol en béton lisse ne favorise pas la montaison des anguilles juvéniles pourtant présentes en nombres à l'embouchure.

- Les **réhabilitation et mises en valeur des bords de Paillons** ont connu un franc succès.

- Les études préalables de Nice (**B1.2.3**), Drap (**B1.2.2**) et Contes (**B1.2.4**) ont été réalisées dès 2010.

- Les travaux de mise en valeur paysagère dans la traversée de L'Escarène (**B1.2.1**) sont en cours de finalisation.

- La mise en place d'un sentier piscicole sur La Grave de Peille (**B1.3.4**) est également en cours depuis 2010. Le projet est en attente des autorisations de droits de passage des propriétaires riverains.

Le projet prévu entre Contes et Bendejun (**B1.3.5**) a été suspendu faute d'un accord trouvé avec un des propriétaires.

- **Action B.1.3.8** - Un partenariat entre le SIP, l'association pour le développement du Pays des Paillons et le Master GEDD (université de Nice) a permis de mener un projet pluriannuel (2010-2013) sur le patrimoine lié à l'eau. Les étudiants ont travaillé sur la création de "chemin de l'eau" sur Peille, Peillon et L'Escarène; sur des diagnostics et valorisations de canaux d'arrosant de Contes, Bendejun et L'Escarène. Des outils de communications ont été créés.

Les efforts doivent se poursuivre pour restaurer et préserver le patrimoine naturel des Paillons:

- **Action B.1.1.2** - Sur la Banquière, l'entretien de la ripisylve n'a pas démarré car le SIVOM n'avait pas de personnel en charge du projet. Ainsi, il envisage d'embaucher un chargé de mission pour mener à bien les actions de gestion de cours d'eau sur la Banquière. Il sera en charge de l'élaboration d'une Déclaration d'Intérêt Général indispensable avant de pouvoir intervenir sur cette rivière non domaniale.

- **Action B1.3.1** les objectifs de l'étude préalable à l'amélioration de la continuité biologique des Paillons ont été réajustés en accord avec l'agence de l'eau. Ainsi, l'étude réalisée par le SIP ne prendra pas seulement en compte la continuité biologique mais plutôt la **continuité écologique** dans sa globalité. L'étude permettra d'identifier l'ensemble des obstacles à l'écoulement sur la totalité du bassin versant et de définir les priorités d'actions.

3.2.3. Bilan financier

Le tableau suivant récapitule les sommes engagées depuis le début du contrat de rivière pour le volet B1 :

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Montant prévisionnel € HT 2009	Dépense réalisées € HT (2010/ mi-2013)	Aide versée			Montant à la charge du M-O
							AE	Région	CG	
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel	Volet B1.1- Restaurer et entretenir la ripisylve									
	B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	1	SIP	533 000 €	226 868 €	49 723 €	49 723 €	14 814 €	112 608 €
	B1-1-2	Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	1	SVB	155 000 €	0 €				
	B1-1-3	Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	3	SIP						
	Volet B1.2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les villages									
	B1-2-1	Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	2	SIP	145 500 €	36 377 €	10 913 €	0 €	3 638 €	21 826 €
	B1-2-2	Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	2	SIP	36 000 €	26 060 €	13 030 €	7 818 €	0 €	5 212 €
	B1-2-3	Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	2	SIP	350 000 €	0 €				
	B1-2-4	Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	3	SIP	30 000 €	26 086 €	13 044 €	5 612 €	0 €	7 430 €
	B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	3	NCA/SVB	100 000 €		Suspendue			
	Volet B1.3- Favoriser la continuité écologique et valoriser les sites remarquables									
	B1-3-1	Etude préalable à l'amélioration de la continuité biologique des Paillons	1	SIP	10 000 €	0 €				
		Modif: Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	1	SIP	40 000 €	0 €				
	B1-3-2	Etude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	1	SIP	40 000 €		Suspendue			
	B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	2	CG06	35 000 €	0 €				
	B1-3-4	Création et aménagement d'un sentier piscicole dans la traversée de la Grave de Peille	2	SIP	262 876 €	8 914 €				8 914 €
	B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	3	SIP	60 000 €		Suspendue			
	B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebras	3	Touët-de-	35 000 €		Suspendue			
B1-3-7	Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	3	SVB	30 000 €	0 €					
B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	3	SIP							
					1 862 376 €	324 305 €	86 710 €	63 153 €	18 452 €	155 990 €
						17%	27%	19%	6%	48%

17 % des dépenses prévues pour le volet B1 ont été réalisés.

Les dépenses engagées ont été financées par l'agence de l'eau RMC à hauteur de 27%, par la Région PACA à hauteur de 19% et par le Département des Alpes Maritimes à hauteur de 6 %.

3.2.4. Actions complémentaires à mettre en place

Le bilan à mi-parcours révèle la nécessité tout d'abord de changer l'intitulé du sous-volet B1-3 par " Favoriser la continuité écologique et valoriser les sites remarquables" afin de répondre au mieux aux nouveaux objectifs de la mi-parcours. Trois nouvelles actions sont à inscrire au Volet B1 du Contrat:

- **Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes :** En raison de la chenalisation, les berges dans la traversée du village sont quasi-inexistantes à l'exception de l'amont du village. Parmi les propositions d'aménagements élaborées dans l'étude pour la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes (fiche B124), il est proposé de mettre en place des panneaux pédagogiques.
- **Franchissabilité du seuil n°2 de Contes:** Le seuil 2 de Contes, situé en aval de la traversée du village, est identifié comme très difficilement franchissable par l'anguille. Cet ouvrage fait partie de la liste des ouvrages prioritaires (ouvrages Grenelle) des Paillons. De plus, le diagnostic de l'action B2.2.3 a montré

que ce seuil joue un rôle prépondérant dans la stabilité du profil en long du cours d'eau dans la traversée de Contes. La pérennité de la digue en rive gauche et des deux ponts en amont est également liée au maintien de ce seuil.

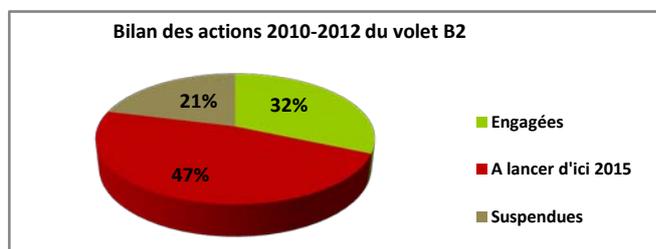
- **Étude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière:** Du fait de son caractère torrentiel, la morphologie du lit de la Banquière est en constante évolution, sous l'influence de facteurs naturels mais également anthropiques. Aujourd'hui, les impacts de ces transformations affectant la continuité longitudinale et latérales de la Banquière ne sont pas tous clairement identifiés. Le SIVOM Val de Banquière souhaite donc réaliser un plan de gestion globale (ripisylve, hydrologie, continuité écologique).

3.3. Volet B2 : Assurer la protection contre les crues

3.3.1. État d'avancement général

L'état d'avancement du volet B2 est le suivant :

État d'avancement du volet B2 (2010-2013)	Nombre d'actions
Actions terminées	0
Actions engagées	6
Actions à lancer d'ici 2015	9
Actions suspendues	4
TOTAL	19



Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage prévu en 2009	Avancement					
						0%	25%	50%	75%	100%	
Volet B2: Assurer la protection contre les crues	Volet B2.1- Matriser les inondations dans les zones rouges										
	B2-1-1	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	1	SIP	2009/2012	→	→	→	→	→	
	B2-1-2	Modif: Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France et étude de réduction de la vulnérabilité (action n°18 PAPI)	1	SIP	2011/2014	→	→	→	→	→	
	Volet B2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art										
	B2-2-1	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	1	SVB	2010	→	→	→	→	→	
	B2-2-2	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	1	CG06	2009/2010	→	→	→	→	→	
	B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	1	SIP	2009/2011	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont	3	SVB	2009/2012	→	→	→	→	→	
	B2-2-5	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	3	SIP	2010/2011	→	→	→	→	→	
	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à	3	SIP	2012/2014	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteaueux	3	CG06	2009/2010	→	→	→	→	Suspendue	
	Volet B2.3- Garantir le libre écoulement fluvial										
	B2-3-1	Gestion du transport solide, campagne topographique	1	SIP	2009/2014	→	→	→	→	→	
	B2-3-2	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	2	SVB	2012	→	→	→	→	Suspendue	
	B2-3-3	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	2	SVB	2009/2014	→	→	→	→	→	
	B2-3-4	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon	3	VICAT	2009/2014	→	→	→	→	→	
	B2-3-5	Suivi de la mobilité es blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la	3	SVB	2009/2014	→	→	→	→	→	
	Volet B2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque										
	B2-4-1	Réactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	2	SIP	2009	→	→	→	→	→	
	B2-4-2	Etude de faisabilité en vue de la réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture à	1	NCA	2009	→	→	→	→	→	
	Modif: Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)	2012			→	→	→	→	→		
B2-4-3	Modernisation du Système d'Annonce de Crues du Paillon	1	NCA	2012	→	→	→	→	→		
	Modif: Développement d'un système de prévision et d'alert de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)			2011/2012	→	→	→	→	→		
B2-4-4	Mise en cohérence des PCS - Incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	2	SIP	2011/2012	→	→	→	→	→		
B2-4-5	Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	2	SIP	2012/2013	→	→	→	→	→		

3.3.2. Bilan technique

Seulement 32 % des actions du volet B2 sont engagés depuis 2010 :

Difficultés rencontrées:

La protection contre les inondations est un enjeu important du bassin des Paillons qui avait été porté par la démarche de gestion intégrée des eaux via le volet B2 du Contrat de Rivière. **Cependant, la circulaire du mois de mai 2011 a rendu nécessaire l'élaboration d'un PAPI (Programme d'actions de prévention des inondations) pour obtenir des financements de projets pour la protection contre les inondations.** Depuis cette circulaire, les actions du volet B2 des contrats de rivière ne sont plus éligibles au titre du fonds Barnier.

Ainsi, le PAPI PAILLONS, porté par le SIP, a été labellisé par le Comité de Bassin Rhône Méditerranée le 14 février 2013 et par la Commission Nationale Mixte Inondation le 27 mars 2013. Il prévoit 25 actions pour prévenir les risques d'inondation par ruissellement, par submersion marine, et par débordement de cours d'eau Il est possible de consulter le Programme d'action PAPI Paillons en [Annexe III](#) . Seules les actions éligibles au titre du fonds Barnier ont été inscrites au PAPI.

- **Action B2.1.1** - Le projet de **protection des habitants du quartier de la Condamine situé en zone rouge du PPRi** est en cours depuis mars 2010. Le projet de maîtrise d'œuvre est réalisé depuis 2011. Cette action fût à l'initiative de la démarche PAPI pour obtenir le soutien financier de l'État au titre du fond Barnier. Dans ce cadre, une Analyse Coût Bénéfice a été réalisée en 2012. A la demande de l'État, un Plan de Submersion Rapide (PSR) et une étude de vulnérabilité doivent également être réalisés.

- **Action B2.2.3** - La maîtrise d'œuvre pour la **restauration des seuils n°1 et n°2 de Contes**, lancé en 2010, a mis en évidence des investissements en autofinancement pour le SIP et la commune trop important (5 fois plus important que l'estimation initiale). L'action a donc été suspendue.

- **Action B2.3.4** - Dans le cadre de son exploitation, le carrier **SATMA (groupe VICAT)** est tenu d'enlever les blocs issus des fronts de taille qui se trouvent dans le lit du Paillon. Cette action est à renouveler lorsque l'accumulation des blocs gêne l'écoulement en cas de crue.

- **Action B2.4.1** - Le diagnostic du PAPI a permis de réactualiser le **schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons**

Les actions communes entre le PAPI et le volet B2 ont été modifiées et réévaluées :

Volet B2 Contrat de rivière	PAPI
B2.1.1 Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine	= actions n°22 et 17
B2.1.2 Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France et étude de réduction de la vulnérabilité	Partiellement repris dans le PAPI via une étude de vulnérabilité : action n°18
B2.4.2 Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet	= actions n°4 et 5
B2.4.3 Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons	=actions n°10 et 12
B2.4.4 Mise en cohérence des PCS - Incitation à la réalisation des DICRIM	= actions n°7 et 11
B2.4.5 Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque	= action n°8

3.3.3. Bilan financier

Le tableau suivant récapitule les sommes engagées depuis le début du contrat de rivière pour le volet B2 :

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Montant prévisionnel € HT 2009	Dépense réalisées € HT (2010/ mi-2013)	Aide versée			Montant à la charge du M-D	
							AE	Région	CG		
Volet B2: Assurer la protection contre les crues	Volet B2.1- Matriser les inondations dans les zones rouges										
	B2-1-1	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	1	SIP	2 131 000 €	64 843 €					
	B2-1-2	Modif: Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France et étude de réduction de la	1	SIP	2 528 000 €	0 €					
	Volet B2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art										
	B2-2-1	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	1	SVB	100 000 €	0 €					
	B2-2-2	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	1	CG06	290 940 €	0 €					
	B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	1	SIP	195 000 €	19 132 €					
	B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	3	SVB	225 000 €	0 €					
	B2-2-5	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	3	SIP	149 000 €	0 €					
	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	3	SIP	436 000 €					Suspendue	
	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteauvieux	3	CG06	25 000 €					Suspendue	
	Volet B2.3- Garantir le libre écoulement fluvial										
	B2-3-1	Gestion du transport solide, campagne topographique	1	SIP	389 000 €	0 €					
	B2-3-2	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	2	SVB	50 000 €					Suspendue	
	B2-3-3	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	2	SVB	280 000 €	0 €					
	B2-3-4	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène	3	VICAT							
	B2-3-5	Suivi de la mobilité es blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la Banquière	3	SVB							
	Volet B2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque										
	B2-4-1	Réactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	2	SIP	40 000 €	0 €					
	B2-4-2	Etude de faisabilité en vue de la réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture à Nice	1	NCA	30 000 €	0 €					
	B2-4-2	Modif: Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)									
	B2-4-3	Modernisation du système d'annonce de crues du Paillon	1	NCA	350 000 €	0 €					
	B2-4-3	Modif: Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)									
	B2-4-4	Mise en cohérence des PCS - Incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	2	SIP							
	B2-4-5	Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	2	SIP							
					7 218 940 €	83 975 €	0 €	0 €	0 €	83 975 €	
						1%	0%	0%	0%	100%	

Seulement 1 % des dépenses prévues pour le volet B2 ont été réalisées, preuve de la nécessité de mettre en place un dispositif PAPI complémentaire au volet B2.

3.3.4. Actions complémentaires à mettre en place

Le bilan à mi-parcours révèle la nécessité d'inscrire 3 nouvelles actions au Volet B2 du Contrat pour être en cohérence avec le PAPI Paillons:

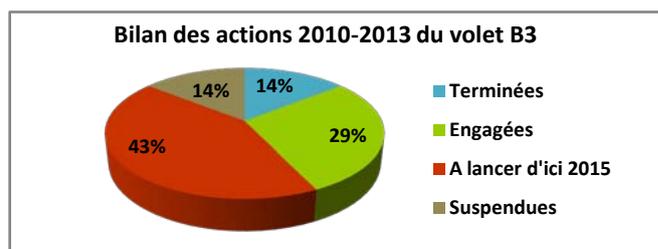
- **Mise en sécurité du quartier de Sainte Claire** : Sainte Claire est un des hameaux constituant la commune de Levens. Le PPRI de Levens approuvé en 2012 classe certaines habitations en zone rouge notamment à la confluence entre le Gorghe Scure et le Péloubié, affluents de la Banquière. Une mise en sécurité est préconisée.
- **Études de diagnostic et définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes** : cette action est issue de la démarche PAPI et concerne l'action n°23.
- **Sensibilisation au risque d'inondation par la réserve communal civile et citoyenne** : cette action est issue de la démarche PAPI et concerne l'action n°20.

3.4. Volet B3 : Contribuer à la gestion de la ressource en eau

3.4.1. État d'avancement général

L'état d'avancement du volet B3 est le suivant :

État d'avancement du volet B3 (2010-2013)	Nombre d'actions
Actions terminées	1
Actions engagées	2
Actions à lancer d'ici 2015	3
Actions suspendues	1
TOTAL	7



Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage prévu en 2009	Avancement					
						0%	25%	50%	75%	100%	
Volet B3: Gerer la ressource en eau	Volet B3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau										
	B3-1-1	Amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraines, de ses modalités d'exploitation et des échanges avec les eaux de surface Modif: Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	1	CG06	2009/2011	→					
	B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	1	SILCEN	2010/2011	→					
	B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	1	CG06	2011/2014	Suspendue - Couplée B3.1.1					
	B3-1-4	Suivi des débits, des assècs et des étiages	1	SIP	2009/2014	→					
	B3-1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	3	SIP	2010/2012	→					
	Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau										
B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	1	CG06	2014	→						
B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thèle	3	SIP	2012/2013	→						

3.4.2. Bilan technique

43 % des actions du volet B3 sont engagées ou finalisées dont 2 actions prioritaires (1)

- **Action B3.1.1** - Le Conseil Général a mené en 2012 des investigations de terrain afin de pouvoir lancer en 2014, l'étude hydrogéologique préalable (phase 1) concernant la **ressource souterraine** des Paillons.

Difficultés rencontrées :

Bien que cette action soit prioritaire afin de connaître les modalités d'exploitation de la ressource en eau, les difficultés budgétaires ont retardé le lancement du projet, initialement prévue en 2010.

De ce fait l'action **B3.1.3** relative au **suivi des piézomètres** installés lors de l'étude, devait être effective en 2011. Au regard du retard pris dans l'action B3.1.1, l'action B3.13 est suspendue car elle ne pourra pas être lancée avant la fin du Contrat en 2015.

- **Action B3.1.2** - En 2010, l'action de **quantification et de bancarisation des points de prélèvements** n'avait pas de maître d'ouvrage. Lors du groupe de travail de janvier 2013 sur la ressource en eau, le SILCEN s'est proposé pour porter cette action. Le contenu de la fiche action est actualisé pour la mi-parcours. Elle s'intéressera seulement à recenser les principaux prélèvements dans une base de données mutualisée. Elle permettra de compléter l'action B3.1.1.

- **Action B3.1.4** - Depuis 2003, le SIP réalise le **suivi des débits et des étiages**. Les mesures sont réalisées mensuellement.

- **Action B3.1.5** - Dès 2010, un groupe de travail a été créé avec l'ARS, la DDTM, le SATEP(CG) et le SIP afin de faire un état des lieux des priorités du territoire concernant la mise en place de **Périmètre de Protection de Captage (PPC)**. Il a été convenu que l'action du SIP était redondante avec les missions menées par le SATEP (CG). De plus, l'instruction des dossiers PPC par l'ARS a pris un retard important qui s'explique par un manque de moyen humain. Pour l'heure, la sensibilisation sur le sujet a donc été suspendue. Seule une plaquette d'information synthétique a été publiée en 2012.

- **Actions B3.2.1** - La campagne de **mesures de la qualité des eaux** a été réalisée par le CG06 avant la mi-parcours en 2012. Le dossier bilan sera disponible à la fin de l'année 2013. A ce jour, seules les données physico-chimiques ont permis de faire une comparaison de l'état des milieux. (cf. § [4.2. Qualité physico-chimique des eaux](#), page 24)

3.4.3. Bilan financier

Le tableau suivant récapitule les sommes engagées depuis le début du contrat de rivière pour le volet B3 :

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Montant prévisionnel € HT 2009	Dépense réalisées € HT (2010/ mi-2013)	Aide versée			Montant à la charge du M-O
							AE	Région	CG	
Volet B3: Gérer la ressource en eau	Volet B3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau									
	B3-1-1	Amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraines, de ses modalités d'exploitation et des échanges avec les eaux de surface	1	CG06	1 160 000 €					
		Modif: Étude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises							m-o	
	B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	1	SILCEN	30 000 €					
	B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	1	CG06			Suspendue			
	B3-1-4	Suivi des débits, des assècs et des étiages	1	SIP	25 000 €	920 €				920 €
	B3-1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	3	SIP						
	Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau									
	B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	1	CG06	70 000 €	57 890 €	38 271 €			19 619 €
	B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	3	SIP	240 000 €					
				1 525 000 €	58 810 €	38 271 €			20 539 €	
					4%	65%			35%	

Seulement 4 % des investissements prévues pour le volet B3 ont été réalisés. En effet l'action principale (B311), représentant 75% de l'enveloppe financière du volet B3, a pris 3 ans de retard. De plus, jusqu'en 2013, l'action B3.1.2 n'avait pas de maître d'ouvrage.

65 % des dépenses engagées ont été financées par l'agence de l'eau RMC.

3.4.4. Actions complémentaires à mettre en place

Le bilan à mi-parcours révèle la nécessité d'inscrire une nouvelle action au Volet B3 du Contrat, action qui permettra d'évaluer l'impact des actions menées durant le Contrat :

- **Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux :** Depuis 1993, le Conseil général des Alpes-Maritimes s'est investi dans le suivi de la qualité des eaux superficielles du département. Cette action, contractualisée par une convention signée le 30 mars 1995 avec l'agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, permettait d'étudier chaque année un bassin versant différent. Les Paillons ont ainsi fait l'objet d'études détaillées en 1996, 2005 et 2012. Aujourd'hui, le Conseil Général continue ses missions mais modifie sa méthode de travail. Il travaille sur un nombre de stations plus restreint mais élargi à l'ensemble du département et sur lesquelles la fréquence d'intervention est plus élevée (biennale). Ainsi en 2015 et 2016, le CG mènera sur les Paillons un suivi qualité comprenant 7 stations dont 3 suivis par l'État.

3.5. Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer le contrat de rivière

3.5.1. État d'avancement général

L'état d'avancement du volet C est le suivant :

État d'avancement du volet C (2010-2013)	Nombre d'actions
Actions terminées	0
Actions engagées	7
Actions à lancer d'ici 2015	0
Actions suspendues	0
TOTAL	7



Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage prévu en 2009	Avancement					
						0%	25%	50%	75%	100%	
Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer	Volet C.1- Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière										
	C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	1	SIP	2009/2014	0%	25%	50%	75%	100%	
	C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	1	SIP	2009/2014	0%	25%	50%	75%	100%	
	Volet C.2- Informer et sensibiliser le public										
	C-2-1	Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	1	SIP	2009/2014	0%	25%	50%	75%	100%	
	C-2-2	Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	2	SIP Fédéré	2009/2014	0%	25%	50%	75%	100%	
	C-2-3	Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	1	NCA	2009/2014	0%	25%	50%	75%	100%	
	Volet C.3- Evaluer le Contrat										
	C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	1	SIP	2009/2014	0%	25%	50%	75%	100%	
	C-3-2	Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	1	SIP	2011/2014	0%	25%	50%	75%	100%	

3.5.2. Bilan technique

100 % des actions sont engagées car la plupart sont des actions pluriannuelles

- **C1.1 - Création d'un poste de chargé de mission.** L'embauche a eu lieu en juillet 2009. Un changement de personnel est survenu en septembre 2010. Le poste est reconduit jusqu'en 2015 afin de coordonner le Contrat de rivière.

- **C1.2 - Le maintien du poste** de chargé de mission au SIP est assuré depuis 1999 pour :

- - conduire la structure porteuse
- - mettre en place et suivre les études et travaux du SIP
- - étudier les débits et les étages des Paillons

- **C2.1** - Depuis 2010, un certain nombre d'**outil de communication** autour du Contrat de rivière ont été créé :

- un plan de communication
- un logo spécifique au contrat
- une mascotte
- deux plaquettes d'information (Contrat de rivière, Périmètre de Protection de Captages ou PPC)
- une lettre d'information publiée 2 fois par an et mise à disposition des habitants à l'accueil des mairies du bassin versant (5 numéros en 1200 exemplaires chacun)
- un site internet et publication de newsletter (6 newsletters).

Et prochainement, une exposition itinérante et interactive sur les Paillons.

- **C2.2 - Les animations** auprès des scolaires sur la pêche et le milieu aquatique sont réalisées chaque année dans 4 classes du bassin versant. Depuis 2010, c'est plus de 300 élèves, répartis en 12 classes qui ont été sensibilisés à la préservation des Paillons.

- **C3-1 - Le suivi des actions** est assuré en interne par le SIP par l'intermédiaire de l'outil Tabl'eau. Cet outil est rempli annuellement car son utilisation est fastidieuse. Afin de faciliter le suivi, le SIP met à jour régulièrement un tableur EXEL.

3.5.3. Bilan financier

Le tableau suivant récapitule les sommes engagées depuis le début du contrat de rivière pour le volet C :

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Montant prévisionnel € HT 2009	Dépense réalisées € HT (2010/ mi-2013)	Aide versée			Montant à la charge du M-O	
							AE	Région	CG		
Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer	Volet C.1- Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière										
	C-1-1		Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	1	SIP	267 430 €	151 733 €	105 129 €	36 000 €		10 604 €
	C-1-2		Maintien du poste de chargé de missions au SIP	1	SIP	385 130 €	234 650 €	88 321 €			146 329 €
	Volet C.2- Informer et sensibiliser le public										
	C-2-1		Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	1	SIP	209 100 €	34 615 €	26 700 €	8 063 €		- 148 €
	C-2-2		Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	2	SIP Fédé	64 000 €					
	C-2-3		Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	1	NCA	/					
	Volet C.3- Evaluer le Contrat										
	C-3-1		Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	1	SIP	58 000 €					
	C-3-2		Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	1	SIP	30 000 €					
					1 013 660 €	420 998 €	220 150 €	44 063 €	- €	156 785 €	
						42%	52%	10%	0%	37%	

42 % des investissements prévues pour le volet C ont été réalisés. Ils concernent principalement les postes de chargé de missions.

Les dépenses engagées ont été financées par l'agence de l'eau RMC à hauteur de 83% et par la Région PACA à hauteur de 17%.

3.5.4. Actions complémentaires à mettre en place

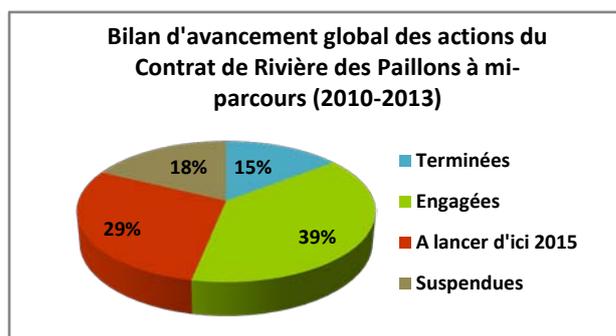
Le bilan à mi-parcours révèle la nécessité d'inscrire une nouvelle action au volet C du Contrat :

- **Création d'un poste de chargé de mission au SIVOM Val de Banquière (SVB)** afin de mettre en place les actions prévues au Contrat de rivière. En effet, depuis 2010 aucune action du SVB n'a été engagée par manque de moyen humain. Il apparaît donc nécessaire au Syndicat de recruter une personne qui aura en charge la gestion de la Banquière.

3.6. Bilan global

3.6.1. Bilan technique

État d'avancement global du Contrat de rivière à mi-parcours (2010-2013)	Nombre d'actions
Actions terminées	9
Actions engagées	24
Actions à lancer d'ici 2015	18
Actions suspendues	11
TOTAL	62



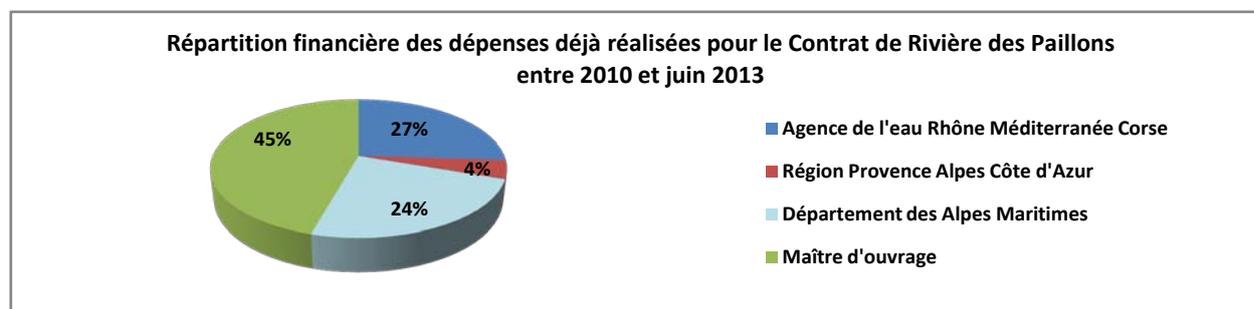
3.6.2. Bilan financier

Objectifs (Volet)	Montant prévisionnel initial (2010) HT€	Dépenses réalisées €HT (2010-mi-2013)	Taux de consommation de l'enveloppe financière initiale	Répartition financière des investissements réalisés pour le Contrat de Rivière des Paillons entre 2010 et juin 2013	
				Agence de l'eau Rhône Méditerranée	Région Provence Alpes Côte d'Azur
A.Améliorer la qualité de l'eau	5 925 000 €	1 754 800 €	30%	718 528 €	107 216 €
B1.Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel	1 822 376 €	324 305 €	17%	27%	4%
B2.Assurer la protection contre les crues	7 218 940 €	83 975 €	1%		
B3.Contribuer à la gestion de la ressource en eau	1 615 000 €	58 810 €	4%	Département des Alpes Maritimes	Maître d'ouvrage
C.Coordonner, sensibiliser et évaluer le Contrat de Rivière des Paillons	1 013 660 €	420 998 €	42%	639 698 €	1 177 446 €
Total	17 594 976 €	2 642 888 €	15%	24%	45%

15% des investissements prévus en 2010 ont été réalisés. Le taux d'avancement des différents volets est très inégal. L'amélioration de la qualité des eaux et la nécessité d'avoir une animation de la démarche font que les volets A et C sont les plus avancés. En revanche, des difficultés financières ont freiné l'avancement des volets B2 et B3 qui accusent un retard certain.

Les investissements réalisés ont été financés à 55% :

L'Agence de l'eau a versé 27% d'aide, la Région PACA 4 % et le Département des Alpes Maritimes 24%. 45% du financement restant est assumé par les maîtres d'ouvrage.



4. Évaluation des actions réalisées

Au terme des deux années et demi de vie du Contrat de rivière, les travaux et missions effectuées ont eu des incidences sur le milieu qu'il est possible de qualifier.

4.1. Réduction des pressions

Un bilan de la réduction des pressions peut être établi notamment avec les travaux achevés du volet A qui comprennent :

- La station d'épuration de L'Escarène qui permet de traiter efficacement 2400EH. L'ancienne STEP était sur dimensionnée (4000EH) et ne permettait pas des rejets conformes.
- La station d'épuration de Peille d'une capacité de 2000 EH
- La station d'épuration de Lucéram a permis de meilleure condition de travail pour les agents techniques. Néanmoins la STEP reste vétuste. Un projet est proposé dans le cadre du bilan à mi-parcours.

4.2. Qualité physico-chimique des eaux

En 2005, le Conseil Général des Alpes Maritimes avait réalisé une étude de la qualité des eaux du bassin des Paillons. Elle avait mis en évidence plusieurs sites problématiques en termes de qualité des eaux. Extrait:

" Concernant la physico-chimie des eaux (MOOX, NO_3^- , NH_4^+ , PO_4^{3-}), les Paillons connaissent de nombreux 'point noirs' où la situation peut être qualifiée de critique. D'une manière générale, les dégradations sont observées en aval des rejets de stations d'épuration [...]. Les concentrations en ammonium, phosphates et carbone organique dissous sont incompatibles avec un développement équilibré du milieu aquatique aux stations PAIL02 [Aval de la STEP de Levens], 04 [Aval de la STEP de Tourette-Levens], 16 [Aval de la STEP de L'Escarène], et 22 [Aval de la STEP de Drap] (classes de qualité orange et rouge dominantes). La qualité sur le reste du réseau est globalement bonne et les stations situées en amont semblent indiquer que le haut du bassin est encore préservé de toute atteinte anthropique ".

En 2012, le Conseil Général a mené une étude comparative de qualité des eaux (action B321 du contrat de rivière). Le rapport d'étude n'est pas encore finalisé. Néanmoins, les données physico-chimiques disponibles montrent les résultats suivants sur les "points noirs" signalés en 2005. Pour conclure, l'amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap est une priorité de la 2nde phase du Contrat de rivière.

Comparaison de l'état physico-chimique des eaux des Paillons aux niveaux des "points noirs"

PAIL02: aval STEP Levens		PAIL04: aval STEP Tourette -Levens		PAIL14: Aval STEP Lucéram		PAIL16: Aval STEP Escarène	
2012	2005	2012	2005	2012	2005	2012	2005

PAIL22 : Aval STEP Drap	
2012	2005

Les stations de Levens et de Tourette-Levens ont été raccordées à la station de Nice-Haliotis se qui explique la nette amélioration de la qualité des eaux au niveau des stations PAIL02-PAIL04. La réhabilitation de la STEP de Lucéram a amélioré ses rejets en matière organique et en azote dans la rivière. La réhabilitation de la STEP de L'Escarène a permis quant à elle de diminuer très nettement l'impact physico-chimique des rejets sur le Paillon. En revanche, la dégradation en aval de la STEP de Drap persiste et la pollution est accentuée par l'ammoniac et le phosphore.

Classe de qualité - SEQ EAU



Physico-Chimie - Synthèse - Comparaison des campagnes 2005 et 2012



NB: Pour chaque station, la qualité représentée est la synthèse des altérations mesurées. L'altération la plus déclassante représente la qualité physico-chimique de la station.



SEQ EAU
Paramètres physico-chimiques

PAIL25 Station de mesures □ Résultats 2005 ○ Résultats 2012

Classe de qualité:

- Mauvais
- Médiocre
- Moyen
- Bon
- Très Bon
- Pas de données

Altérations mesurées:

- MOOX Quantité de matière organique oxydable dans l'eau (O₂, DBO, NH₄⁺)
- AZOT Quantité de matière azotée hors nitrates dans l'eau (NH₄⁺)
- NITR Quantité de nitrates dans l'eau (NO₃)
- PHOS Quantité de matières phosphatées dans l'eau (PO₄ 3-)

← Rejet de station d'épuration
~ Cours d'eau

Source : campagne CG06, 2005.

4.3. Fonctionnalité des milieux aquatiques

La qualité de la ripisylve s'améliore

Les travaux d'entretien de la végétation ont été menés pour améliorer la fonctionnalité des ripisylves des cours d'eau pour garantir notamment :

- une meilleure tenue de berges en favorisant les espèces autochtones
- le maintien de zone ouverte avec des alternances ombres/lumières;
- la protection contre les crues ;
- la diversité des habitats et ainsi préserver la biodiversité piscicole et végétale.

La qualité du peuplement piscicole s'améliore

Dans le cadre de l'action B133, la Fédération de pêche a réalisé en 2012 une campagne d'évaluation de la qualité piscicole. Elle a pu comparer l'état des peuplements par rapport aux études réalisées en 2004/2005. Les conclusions sont les suivantes:

« Les études présentent toutes deux, neuf stations d'inventaires. En 2005, 6 espèces différentes ont été capturées, alors qu'en 2012, 7 espèces différentes ont été inventoriées, l'espèce supplémentaire est l'écrevisse à pieds blancs. » Les autres sont le barbeau méridional (espèce patrimoniale), le vairon, l'anguille (espèce patrimoniale), le chevesne, le blageon, la truite fario et la blennie fluviatile.

« Le barbeau méridional est l'espèce la plus représentée dans les Paillons. Elle domine en nombre et en biomasse sur les stations en tête de bassin. Il est intéressant de noter que l'anguille est présente à Bendejun, alors que par le passé elle était absente bien que présente en amont.

Les densités (nombre de poissons à l'hectare) et les biomasses (kg/ha) varient énormément d'une station à l'autre. Si par le passé les rejets de step pouvaient être incriminés, actuellement les milieux semblent conformes du moins sur le plan visuel. En comparant les résultats des deux études, on remarque que la maximale de densité capturée est la plus élevée en 2012, avec au niveau de Drap, 130 975 ind/ha, alors qu'en 2005, elle n'était que de 21 648 ind/ha. D'autre part, en ce qui concerne la maximale de biomasse, elle est atteinte en 2012, avec 1 827 kg/ha, en 2005, elle n'était que de 360 kg/ha.

Enfin, on observe que les espèces dominantes sont les mêmes, avec tout d'abord le barbeau méridional, pour 6 stations en 2005 et 5 stations en 2012, puis l'anguille, avec 3 stations en 2005 et en 2012.

Globalement les densités et les biomasses sont importantes à très importantes dans ce cours d'eau. La présence de l'écrevisse à pieds blancs au niveau de Bendejun confirme que l'état général de ce cours d'eau est en très nette amélioration.

La présence importante d'anguilles en nombre au niveau de la plage confirme que le potentiel de recrutement est bon. La traversée de Nice, qui est couverte et possède un sol en béton lisse ne favorise pas la montaison des juvéniles.

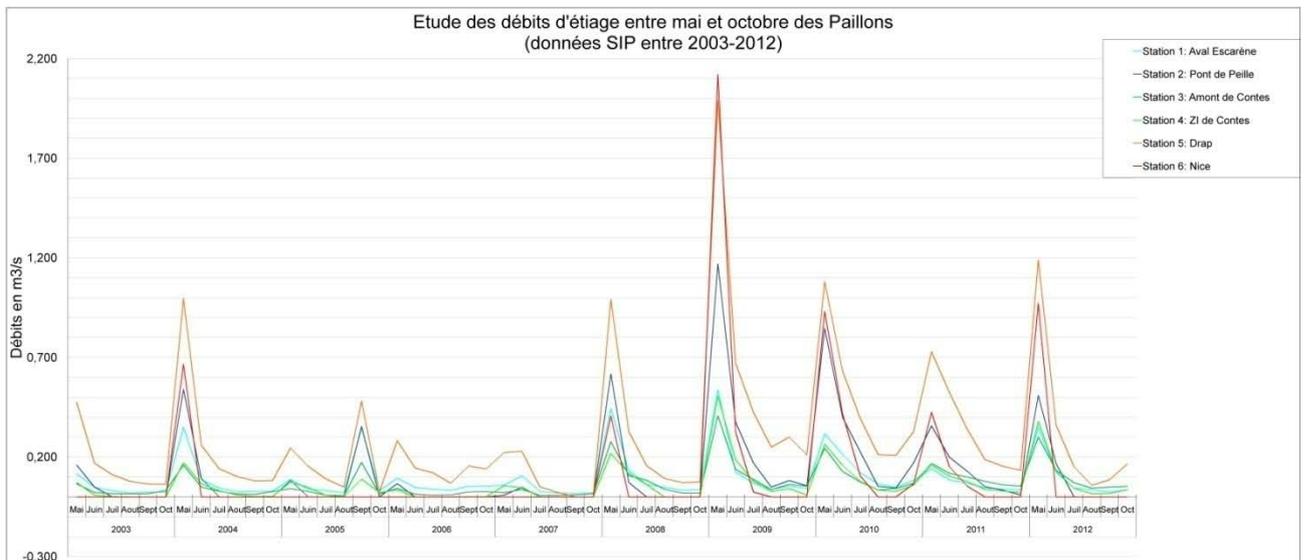
Enfin, globalement l'état sanitaire des poissons s'améliore en comparaison avec 2004 et 2005. Seule la station de la Trinité possède une présence pathologique, qui au regard de la très forte densité de sujets et d'une biomasse rarement égalée, explique que les maladies ont une large place pour se développer. »

L'hydrologie des Paillons est plus favorable

Les Paillons possèdent un fonctionnement côtier méditerranéen typique sur la partie basse avec des assecs important sur Nice, l'Ariane, la Trinité et même plus haut en remontant jusqu'à Contes et sur le Paillon de L'Escarène jusqu'à Peillon.

Les suivis hydrologiques réalisés mensuellement depuis 2003 par le SIP, montrent que depuis 2009, les périodes d'assecs ont été moins persistants que les années précédentes. Si l'on prend l'exemple de la station

de Nice (en rouge), entre 2004 et 2007 le cours d'eau est à l'assec sur toute la période d'été (de mai à octobre) alors qu'en 2009 et 2010 seuls aux mois de août et septembre le paillon est à l'assec. D'une manière générale, depuis 2009, les débits printaniers (mai) sont plus favorables que les années précédentes réduisant ainsi les possibilités d'assec des cours d'eau en période estivale voir automnale.



4.4. Communication autour des actions menées en faveur des Paillons

Le contrat de rivière a permis de communiquer autour des actions menées en faveur des Paillons :

- Plus de 60 articles dans la presse locale et dans les bulletins municipaux entre autres ont été recensés entre 2010 et 2013
- 5 lettres d'informations ont été publiées en 1200 exemplaires et mis à disposition à l'accueil des mairies.
- Un site internet dédié au contrat de rivière a été créé : <http://www.riviere-paillons.fr/>
- Le Paillon, rivière au centre du territoire, attire les attentions puisqu'en 2012 et 2013, le Comité de développement durable du magasin Auchan a organisé, en partenariat avec la commune de La Trinité, le centre de découverte du monde marin, Veolia, l'association des pompiers et le SIP, un nettoyage des berges du Paillon. En 2012, l'opération « Paillon-Propre » avaient rassemblé 400 volontaires et permis de récolter plus de 16 tonnes de déchets.



Figure 1: Opération "Paillon propre" - 4 avril 2012 et 2013

- Actuellement, le SIP crée une exposition interactive et mobile sur les Paillons. Elle sera à destination des habitants du bassin versant. Elle sera disponible à partir du 1^{er} semestre 2014.

5. Difficultés rencontrées

5.1. Financement des actions du volet B2 - Lancement d'une démarche PAPI

Au terme de la 1^{ère} année du Contrat de Rivière, le Comité de rivière de décembre 2011 a décidé d'entreprendre une démarche pour une Labellisation PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) sur les Paillons afin de favoriser les financements par l'État sur volet B2 du Contrat de Rivière des Paillons (fonds Barnier).

Afin de maintenir une cohérence de territoire, le PAPI est également porté par le SIP. Le dossier a été réalisé au cours de l'année 2012 en interne par l'équipe technique du SIP.

Ainsi, le PAPI PAILLONS a été labellisé par le Comité de Bassin Rhône Méditerranée le 14 février 2013 et par la Commission Nationale Mixte Inondation le 27 mars 2013. Il prévoit 25 actions pour prévenir les risques d'inondation par ruissellement, par submersion marine, et par débordement de cours d'eau (Cf. [Annexe III](#)).

Le temps consacré à l'élaboration du PAPI Paillons, s'est fait au détriment de l'animation du Contrat de rivière et des actions sous maîtrise d'ouvrage SIP.

5.2. Maîtrises d'ouvrage

A la signature du Contrat de Rivière l'action B3.1.2 « quantification et bancarisation des points de prélèvement » n'avait pas de maître d'ouvrage. En 2012, le SILCEN a proposé de porter le projet à partir de la mi-parcours du Contrat.

5.3. Financement des actions en général

Face au contexte économique actuel l'État, l'agence de l'eau et les collectivités freinent les investissements. La gestion des milieux ne semble pas être une priorité dans un contexte de rigueur, ainsi, un certain nombre d'actions inscrites dans la première partie opérationnelle du Contrat se sont vues soit retardées soit suspendues.

Par ailleurs, dans le domaine de l'assainissement, la perte des primes d'épuration a des conséquences importantes. Bien que cette politique se veuille incitative, pour les collectivités en régie, les actions d'investissements sont considérablement freinées. Cette politique a des conséquences encore plus visibles sur les petites unités de traitements.

5.1. Légitimité et pérennité de la structure porteuse

Le fonctionnement actuel du syndicat, ainsi que l'ensemble des travaux et études sont subventionnés par les partenaires financiers tels que l'agence de l'eau, le Conseil Régional PACA et le Conseil général des Alpes Maritimes.

La pérennité de la structure dépend donc des programmes et critères de financement des différents partenaires car elle n'a pas de fonds propres et ne peut lever d'impôts.

Fortement sollicitée pour mener à bien à l'échelle du bassin hydrographique les objectifs de politiques ambitieuses en matière de gestion des milieux aquatiques et de gestion du risque inondation, le SIP s'est affirmé au fil du temps comme un acteur majeur de la politique de l'eau sur le territoire. Le syndicat assure:

- La maîtrise d'ouvrage de travaux d'entretien des rivières non domaniales ou de protection contre les crues, missions pilier du Syndicat ;
- Plus récemment, des missions de valorisation des cours d'eau, de gestion de politique globale comme l'animation du Contrat de rivière et du PAPI.

Le problème est que le cadre institutionnel, juridique et financier du SIP n'a pas évolué de façon aussi importante que l'accroissement de ses missions. Clairement sur le long terme, les moyens du syndicat ne seront pas à la hauteur des attentes et des missions lui incombant. D'autant plus que les neuf communes membres du SIP ne couvrent pas l'intégralité du bassin versant (20 communes). Il pourra se poser un problème de légitimité et de financement des projets menés sur l'intégralité du bassin versant.

Le manque de cadre institutionnel, juridique et financier pour mener des actions de gestion intégrée des milieux aquatiques n'est pas propre au SIP, il concerne tous les syndicats gestionnaires des milieux aquatiques ; Cette question est débattue au plan national. Le manque de reconnaissance au niveau national a encouragé le Réseau Régional des Gestionnaires de Milieux Aquatiques (RRGMA) de la Région PACA à engager des actions pour améliorer la lisibilité et la reconnaissance juridique des ces structures. Il revendique la mise en place, au nom d'une meilleure lisibilité et efficacité de l'action publique dans le domaine de l'eau, une appellation commune, à savoir celle « d'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux » (EPAGE). Son but est, à moyen ou long terme, de bénéficier d'une reconnaissance nationale qui permettra de faire évoluer les moyens et les compétences des structures en charge de la gestion intégrée des milieux aquatiques.

6. Actualisation du contrat

6.1. Programme d'actions

L'actualisation du programme reprend le programme d'action originel du contrat de rivières signé :

- en prenant en compte les 9 actions réalisées (coût réel et contenu)

Cout réel des actions réalisées à mi parcours du Contrat		Variation de l'estimation financière HT
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau		
A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	+ 132 546 €
A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	- 1 637 €
A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	+ 13 191 €
A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	0 €
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel		
B1-2-2	Étude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	- 9 940 €
B1-2-4	Étude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	- 3 914 €
B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	0 €
B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	0 €
Volet B3: Gérer la ressource en eau		
B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	- 12 110 €
		+ 118 136 €

- en excluant les 11 actions suspendues :

Les actions suspendues à mi parcours du Contrat		Variation de l'estimation financière HT
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau		
A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	- 1 450 000 €
A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	- 55 000 €
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel		
B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	- 100 000 €
B1-3-2	Étude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	- 40 000 €
B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	- 60 000 €
B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebras	- 35 000 €
Volet B2: Assurer la protection contre les crues		
B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	- 195 000 €
B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	- 436 000 €
B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteauvieux	- 25 000 €
B2-3-2	Étude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	- 50 000 €
Volet B3: Gérer la ressource en eau		
B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	- 90 000 €
		- 2 536 000 €

- en modifiant 24 actions (contenu et/ou estimation financière réactualisée) :

Les actions modifiées à mi parcours du Contrat		Variation de l'estimation financière
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau		
A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	+ 1 330 500 €HT
A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	- 186 000 €HT
A-2-1	Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	+ 345 000 €HT
A-2-2	Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	- 1 350 000 €HT
A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	+ 65 000 €HT
A-3-3	Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	Contenu
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel		
B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	+ 24 368 €HT
B1-1-2	Programme pluriannuel de restauration d'entretien de la ripisylve de la Banquière	- 115 000 €HT
B1-3-1	Étude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	+ 40 000 €HT
Volet B2: Assurer la protection contre les crues		
B2-1-1	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	- 2 131 000€HT
B2-1-2	Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France + Étude de réduction de la vulnérabilité au droit de la ZA Anatole France (action n°18 PAPI)	- 80 000 €HT
B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	- 51 000 €HT
B2-3-3	Étude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	- 150 000 €HT
B2-4-2	Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n° 4 et 5 PAPI)	- 30 000 €HT
B2-4-3	Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	- 350 000 €HT
Volet B3: Gérer la ressource en eau		
B3-1-1	Etude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	- 460 000 €HT
B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	- 20 000 €HT
B3-1-4	Suivi des débits, des assecs et des étiages	- 11 000 €HT
B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	- 210 000 €HT
Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer		
C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	+ 62 473 €HT
C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	+ 103 280 €HT
C-2-2	Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	- 64 000 €HT
C-2-3	Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	Contenu
C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	- 58 000 €HT
		-3 295 379 €

- en intégrant les 13 actions nouvelles identifiées :

Nouvelles actions à inscrire à mi parcours du Contrat		Variation de l'estimation financière HT
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau		
A-1-5	Réhabilitation ou création d'une station d'épuration à Lucéram	+ 1 000 000 €HT
A-1-6	Modernisation du système d'assainissement collectif de Berre les Alpes	+ 1 500 000 €HT
A-3-4	Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez	+ 120 000 €HT
A-3-5	Valorisation de la démarche collective Eaux Top Métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice	Contenu
A-3-6	Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires	Contenu
Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel		
B1-2-6	Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	+30 000 €HT
B1-3-9	Franchissabilité du seuil 2 de Contes	+ 791 051 €HT
B1-4-0	Étude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière	+ 85 000 €HT
Volet B2: Assurer la protection contre les crues		
B2-1-3	Mise en sécurité du secteur de Sainte Claire	+ 150 000 €HT
B2-2-8	Étude et diagnostic et de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes (action n°23 PAPI)	Contenu
B2-4-6	Sensibilisation au risque inondation par la réserve communale civile et citoyenne (action n°20 PAPI)	Contenu
Volet B3: Gérer la ressource en eau		
B3-2-3	Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	+ 25 000 €HT
Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer		
C-1-3	Création d'un poste de chargé de missions au SIVOM Val de Banquière	+ 121 000 €HT
		+ 3 822 051 €HT

6.2. Coûts

Le tableau financier actualisé est disponible en [Annexe IV](#).

L'actualisation des coûts prend en compte :

- la réévaluation des montants au niveau projet des études préalables à la réalisation des travaux ;
- le retrait des actions abandonnées ;
- l'intégration des nouvelles actions identifiées ;
- la réévaluation en cohérence avec le programme d'actions PAPI-Paillons.

Objectifs (Volet)	Nombre d'action 2010	Montant initial en 2010 HT€	Répartition financière par volet	Nombre d'action 2013	Montant réévalué en 2013 HT€	Répartition financière par volet	Variation
A. Améliorer la qualité de l'eau	13	5 925 000 €	34%	16	7 388 600 €	47%	+ 24,7%
B1. Restaurer, préserver et valoriser le patrimoine naturel	16	1 822 376 €	10%	15	2 428 941 €	15%	+ 33,3%
B2. Assurer la protection contre les crues	19	7 218 940 €	41%	18	3 870 940 €	25%	-46,4%
B3. Contribuer à la gestion de la ressource en eau	7	1 615 000 €	9%	7	836 890 €	5%	-48,2%
C. Coordonner, sensibiliser et évaluer le Contrat de Rivière des Paillons	7	1 013 660 €	6%	8	1 178 413 €	8%	+ 16,3%
Total	62	17 594 976 €		64	15 703 784 €		-10,7%

La conséquence de l'actualisation des coûts est une baisse de 10,7 % du montant global du Contrat de rivière, soit une diminution de 1 891 192 €HT. La variation n'est pas homogène entre les volets. Une partie du volet B2 sera financée dans le cadre du PAPI-Paillons.

Le nouveau montant se répartit de la manière suivante :

- 11 881 733 €HT pour les dépenses réajustées des 51 actions restantes du contrat de rivière signé (soit 76 % du montant global réévalué)
- 3 822 051 €HT pour les 13 nouvelles actions identifiées (24%).

6.1. Calendrier

Entre la labellisation par le Comité de bassin survenue en juillet 2009 et la signature officielle du contrat de rivière effective en octobre 2010, plus d'un an s'est écoulé. De ce fait, le calendrier prévisionnel a été décalé jusqu'en 2015.

Le décalage est indépendant du retard pris par chacune des actions.

7. Conclusion

À mi-parcours du Contrat de rivière des Paillons, plus de la moitié des actions prévues initialement sont engagées. Néanmoins, seule 15 % de l'enveloppe financière a été dépensée, en cause, notamment, le retard pris dans la mise en œuvre des volets B2 et B3.

A ce stade, les actions réalisées ont permis une amélioration de la qualité de l'eau au niveau de la Banquière et de l'amont du Paillon de L'Escarène. En revanche, à certains endroits, la qualité des eaux du Paillon de Nice reste de mauvaise qualité. Globalement la qualité du peuplement piscicole s'améliore en comparaison à 2005. A noter parallèlement que depuis le début de mise en œuvre du Contrat de rivière, l'hydrologie des Paillons est plus favorable. Les étiages sont, en effet, moins persistants.

Parmi les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Contrat de rivière des Paillons, on peut noter :

- le financement du volet B2 inondation qui a nécessité l'élaboration d'un PAPI sur les Paillons ;
- le financement général des actions face au contexte économique actuel.

L'actualisation du programme d'actions suspend alors 11 actions et en inscrit 13 nouvelles pour une diminution financière de 10,7% par rapport au montant prévisionnel initial.

L'amélioration de la qualité de l'eau (volet A) reste une priorité et des actions supplémentaires doivent être menées avant 2015.

De plus, l'amélioration de la continuité biologique est un nouvel objectif qui sera porté dans le Contrat de rivière à partir de la mi-parcours dans le volet B1.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Volet Inondation (B2), reste une priorité et sera réalisé en partie grâce au PAPI des Paillons.

ANNEXES

Annexe I

Légende des tableaux

Légende des tableaux

Tableau Bilan :

0%	Action non lancée
25%	Action démarrée ↳ demande de subvention réalisée ↳ si étude: diagnostic en cours ↳ si travaux: MOE en cours OU travaux préalables réalisés OU 1er investissement réalisés ↳ si animation: 1 groupe de travail a été crée et s'est réuni au moins une fois
50%	Action en cours ↳ dans le cadre d'actions pluriannuelles, l'action est à mi-parcours ↳ si étude: diagnostic réalisé et des propositions doivent émerger ↳ si travaux: étude de MOE finalisée ou Travaux ont commencé ↳ si animation: le groupe de travail est actif, des projets émergent
75%	Action en finalisation ↳ le solde des actions n'a pas encore été demandé ↳ si étude: le scénario doit être validé ↳ si travaux: travaux en cours de finalisation ↳ si animation: le groupe de travail est actif, des projets émergent
100%	Action terminée

Tous les tableaux:

En gris	Action suspendue
En bleu	Action modifiée de manière importante (objectif et/ou cout)

Tableau actualisation du contrat :

En marron	Nouvelle action
7 508 €	Investissement des actions réalisées
	Les incertitudes de financements

Annexe II
État d'avancement des actions du Contrat de Rivière des
Paillons à mi-parcours (2010 - mi 2013)

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage prévu en 2009	Avancement	Remarques-descriptifs	Difficultés rencontrées	
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau	Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements								
	A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	1	L'Escarène	2009	100%	Réhabilitation filière eau: prétraitement, clarificateur, bassin d'orage, canal de comptage... Création d'une Filière Boue: traitement des boues par lits plantés de roseaux		
	A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	1	SICTEU	2009/2010	25%	Filière eau: installation sondes oxygène-rédox et les préleveurs automatiques Filière Boue: Chaulage abandonné. En attente du choix définitif du projet pour la valorisation des boues: sècheur solaire ou co-incinération par voie liquide	Feu du local technique Perte de la prime d'épuration pour cause non valorisation	
	A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	1	Lucéram	2009	100%	Installation d'un dégrilleur automatique, hangement de la vanne d'extraction des boues et l'installation d'un canal de comptage.	Station vieillissante Réhabilitation insuffisante	
	A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	1	Peille	2009	75%	Changement de la fiche action - abandon de l'épuration tertiaire. Travaux en cours 1 - Mise en place d'un déversoir et d'un canal de Comptage en sortie - Réalisée en 2012 2 - couverture des lits de séchages de boues et recirculation des eaux d'égouttage - En cours finalisé pour fin 2013	Perte des subventions de la Région PACA	
	Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique								
	A-2-1	Raccordement des eaux usées de Touët de l'Escarène au système - Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	1	Touët-de-l'Escarène	2011	0%	En attente du résultat de l'étude financière permettant de faire un choix entre raccordement à la STEP de L'Escarène ou construction d'une micro-STEP	La commune n'a pas souhaité investir sans être sûr que la solution envisagée est la plus rentable financièrement et pour le milieu	
	A-2-2	Renforcement de la capacité du collecteur d'assainissement des eaux usées Modif: Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	2	NCA	2010-2011	25%	CHANGEMENT de Projet OBJECTIF= pouvoir renvoyer la totalité des effluents d'un collecteur vers l'autre. -2012 - travaux préalable réalisés :dévioement de réseaux (ErDF, FT, eau potable) - 2013 : Lancement des travaux	Action modifiée à mi-parcours Projet initial n'avait pas été étudié pour le faire il faut créé un by-pass pour pouvoir inspecter le réseau	
	A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	2	Contes	2011	/		Action non prioritaire pour la commune	
	A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	2	SICTEU	2009/2010	100%	Raccordement de 300 EH à la Station de Drap		
	A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	3	NCA	2011/2013	0%	Nouveau projet pour le mi-parcours	Action réétudié à mi-parcours	
	A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	3	SICTEU	2009/2010	/		Action non prioritaire pour le syndicat	
	Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles								
	A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	1	SICTEU	2009/2010	100%	Réalisée		
A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moulins	1	SIP	2009/2014	25%	Groupe de travail en place - Projet de signature d'une convention d'opération collective en cours SICTEU-Agence de l'eau-CCI-SICTEU en cours	La perte de la prime pour l'épuration a été un frein à l'investissement mais également un levier pour agir sur le sujet		
A-3-3	Sensibilisation sur la prise en compte des rejets industriels Modif: Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de la vallée du Paillon	2	SICTEU/CCI/SIP	2010/2015	25%				

Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel	Volet B1.1- Restaurer et entretenir la ripisylve								
	B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	1	SIP	2009/2014	50%	2009-2010: 15km de berges restaurées, 850 arbres abattus 2010-2011: 24 km de berges restaurées + arbres 1150 arbres abattus 2011-2012 12km de berges restaurées+ 842 arbres éliminés+ 22m3 d'embâcles	Les assés du cours d'eau et le climat favorise le développement excessif de la végétation dans le lit vif. La fermeture du milieu intervient très rapidement (1 ou 2 ans).	
	B1-1-2	Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	1	SVB	2010/2014	0%	Le diagnostic a été réactualisation. Il faut mettre en place une DIG	Le SVOM n'a pas de personnel attribué à cette mission. L'embauche d'un chargé de mission est envisagé dans le cadre du mi-parcours	
	B1-1-3	Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	3	SIP	2010/2014	0%		Il y a eu un manque de temps de l'équipe du SIP pour encadrer un stagiaire	
	Volet B1.2- Mettre en valeur les traversée de cours d'eau dans les villages								
	B1-2-1	Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	2	SIP	2009/2011	75%	Matrise d'oeuvre en cours depuis fin 2010 Travaux commencés en juin 2013		
	B1-2-2	Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	2	SIP	2011/2012	100%	Etude réalisée : 3 scénarios sont envisagées		
	B1-2-3	Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	2	SIP	2010/2011	25%	Etude préalable a été réalisée en 2009	Le projet n'est pas une priorité pour la commune.	
	B1-2-4	Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	3	SIP	2011/2012	100%	Etude préalable a été réalisée en 2010	Un projet est prévu pour la mi-parcours	
	B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	3	NCA/SIVOM	2010	/		Projet non prioritaire	
	Volet B1.3- Favoriser la circulation et le développement des poissons et valoriser les								
	B1-3-1	Etude préalable à l'amélioration de la continuité biologique des Paillons Modif: Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	1	SIP	2010/2013	0%	Le SIP a souhaité dans un premier temps réalisé cette étude en interne sur le Paillon de Contes pour compléter l'étude MRM (anguille).	Les objectifs n'étaient pas clairement définis, il n'y a pas eu d'accord technique entre le SIP, l'Agence de l'eau, l'onema et la DDTM. Le projet est réactualisé pour la mi-parcours	
	B1-3-2	Etude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	1	SIP	2010/2013	/	L'action est suspendue mais l'étude sera couplée à l'action B131 car il y avait redondance d'objectifs		
	B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	1	CG06	2011	100%	réalisée en 2012 par la Fédération de pêche dans le cadre de la campagne de suivi de qualité de l'eau (B321)		
	B1-3-4	Création et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille	2	SIP	2009/2011	50%	Matrise d'oeuvre en cours depuis fin 2010	En attente de l'autorisation de droit de passage par les riverains	
	B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	2	SIP	2009/2010	25%		Suspendues car le droit de passage n'a pas été accordé par un des riverains	
	B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebras	3	Touët-de-l'	2010/2014	/		Action non prioritaire pour la commune	
	B1-3-7	Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	3	SVB	2012	0%		L'accès à la grotte se trouve fait par un terrain privée difficilement accessible. Une étude est nécessaire	
B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	3	SIP	2011/2012	100%	Partenariat SIP/ l'AS pays des Paillons /Master GEDD -2010: création des chemins de l'eau sur Peille Paillon et l'escarène - 2011: Etude et valorisation des canaux d'irrigations de Contes et Bendejun -2012 Etude et valorisation des canaux d'irrigations de l'Escarène	La Thématique de l'eau ne sera plus portée par ce partenariat		

Volet B2: Assurer la protection contre les crues	Volet B2.1- Maîtriser les inondations dans les zones rouges								
	B2-1-1	Modif: Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	1	SIP	2009/2012	50%	Maitrise d'œuvre en cours depuis mars 2010. Projet défini en 2011 ACB réalisée en 2012	Réalisation d'un PAPI pour obtenir les financements de l'état (fond barnier) qui a nécessité une ACB et qui nécessitera un PSR. L'étude de vulnérabilité est inscrite au PAPI (n°17) ainsi que les travaux (n°22) Action modifiée à mi-parcours et financée dans le cadre du PAPI-Paillons	
	B2-1-2	Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France et étude de réduction de la vulnérabilité (action n°18 PAPI)	1	SIP	2011/2014	0%		Etude de vulnérabilité inscrite au PAPI (action n°18)	
	Volet B2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art								
	B2-2-1	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	1	SVB	2010	0%		Terrain privé	
	B2-2-2	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	1	CG06	2009/2010	0%		Action non prioritaire pour le CG06	
	B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	1	SIP	2009/2011	/		Action suspendue pour cause d'investissement trop important	
	B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	3	SVB	2009/2012	0%		Action non engagée car le SIVOM manque de moyen humain pour suivre le projet	
	B2-2-5	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	3	SIP	2010/2011	50%	Maitrise d'œuvre en cours		
	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	3	SIP	2012/2014	/		Action suspendue car non prioritaire	
	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteauvieux	3	CG06	2009/2010	/		Action suspendue car non prioritaire	
	Volet B2.3- Garantir le libre écoulement fluvial								
	B2-3-1	Gestion du transport solide, campagne topographique	1	SIP	2009/2014	25%	Appel d'offre lancé en décembre 2012	Projet en attente des autorisations de travaux	
	B2-3-2	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	2	SVB	2012	/		Action suspendue car il manque des données techniques sur la gestion sédimentaire de la Banquière	
	B2-3-3	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	2	SVB	2009/2014	0%		Problème de financement et de maîtrise d'ouvrage	
	B2-3-4	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène	3	VICAT	2009/2014	50%	Réalisé périodiquement lorsque le lit présente un encombrement trop important	Autorisation au titre de la loi sur l'eau nécessaire avant chaque intervention	
	B2-3-5	Suivi de la mobilité es blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la Banquière	3	SVB	2009/2014	25%	Suivi réalisé par le SIVOM afin de suivre l'évolution de l'encombrement du lit		
	Volet B2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque								
	B2-4-1	Reactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant de l'étude de faisabilité en vue de la réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture à Nice	2	SIP	2009	50%	En partie réalisé grâce au diagnostic du PAPI		
	B2-4-2	Modif: Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n°4 et 5 PAPI)	1	NCA	2009	0%	Actualisée en fonction des actions 4 et 5 du PAPI	Action modifiée à mi-parcours et financée dans le cadre du PAPI-Paillons	
	B2-4-3	Modif: Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	1	NCA	2012	0%	Actualisée en fonction des actions 10 et 12 du PAPI	Action modifiée à mi-parcours et financée dans le cadre du PAPI-Paillons	
	B2-4-4	Modif: Mise en cohérence des PCS - incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	2	SIP	2011/2012	0%	Actualisée en fonction des actions 7 et 11 du PAPI	Action modifiée à mi-parcours et financée dans le cadre du PAPI-Paillons	
	B2-4-5	Modif: Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	2	SIP	2012/2013	0%	Actualisée en fonction de l'actions 8 du PAPI	Action modifiée à mi-parcours et financée dans le cadre du PAPI-Paillons	
	Volet B3: Gérer la ressource en eau	Volet B3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau							
		B3-1-1	Amélioration de la connaissance des ressources en eau souterraines, de ses modalités d'exploitation et des échanges avec les eaux de surface Modif: Etude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	1	CG06	2009/2011			Etude retardée pour des questions budgétaires L'estimation prévisionnelle initiale prenait en compte l'étude sur le PAPI Var, extraite à mi-parcours
		B3-1-2	Modif: Quantification et bancarisation des points de prélèvements	1	SILCEN	2010/2011	0%	Le SILCEN s'est proposé d'être maître d'ouvrage	Pas de maître d'ouvrage
B3-1-3		Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	1	CG06	2011/2014	0%		Suspendue car en attente de la réalisation de B311 qui ne sera finalisée qu'en 2015	
B3-1-4		Suivi des débits, des assècs et des étiages	1	SIP	2009/2014	50%	Mesures réalisées mensuellement		
B3-1-5		Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	3	SIP	2010/2012	50%	Travail bibliographique sur les forages domestiques réalisés Création d'un groupe de travail SATEP-ARS-DDTM SIP sur les PPC Publication (12/2012) d'une plaquette d'information pour les Maires sur les PPC	Redondance d'action du SIP avec les actions menées par le SATEP L'ARS ne pouvant instruire tous les dossiers PPC dans les temps, il est hasardeux de communiquer sur le sujet	
Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau									
B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	1	CG06	2014	100%	Réalisée en 2012			
B3-2-2	Modif: Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	3	SIP	2012/2013	0%		Action non prioritaire		
Volet C: Coordonner, sensibiliser et évaluer	Volet C.1- Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière								
	C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	1	SIP	2009/2014	50%	En cours depuis 2009 - Changement de personnel en septembre 2010		
	C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	1	SIP	2009/2014	50%	En cours		
	Volet C.2- Informer et sensibiliser le public								
	C-2-1	Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	1	SIP	2009/2014	75%	Création: logo, plan de communication, mascotte, 2 plaquettes d'informations (Contrat de rivière et PPC), publication de 5 lettres d'information, site internet, publication de 6 newsletters,	Difficulté à entrer en contact avec les administrés Prochainement, une exposition itinérante et interactive sur les Paillons sera créé	
	C-2-2	Modif: Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	2	SIP Fédéré pêche	2009/2014	50%	Action menées chaque année depuis 2003 dans 4 classes. Depuis de début du contrat : 12 classes et plus de 300 élèves sensibilisés	Action modifiée à mi-parcours	
	C-2-3	Modif: Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	1	NCA	2009/2014	50%		Action modifiée à mi-parcours	
Volet C.3- Evaluer le Contrat									
C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	1	SIP	2009/2014	50%	réalisé en intern par le SIP			
C-3-2	Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	1	SIP	2011/2014	50%	Décalage de l'échancier			

Annexe III

Programme d'actions PAPI-Paillons

Axe d'intervention	n°	Actions	Coût estimatif (HT)	Maîtres d'ouvrage	Liens actions Volet B2 Contrat de rivière
Axe 0: Organisation, pilotage et gestion	1	Chargé de mission PAPI	245 000 €	SIP	
	2	Création d'outils de communication et de concertation	35 000 €	SIP	
Axe 1: Améliorer la connaissance et la conscience du risque	3	Étude approfondie des vallons affluents aux Paillons	/	SIP	
	4	Réalisation d'un modèle physique de la couverture du Paillon dans la traversée de Nice	680 000 €	NCA	B 242
	5	Modélisation hydraulique de la couverture du Laghet dans la traversée de La Trinité	120 000 €	NCA	B 242
	6	Étude approfondie sur le risque de submersion marine sur le littoral de la ville de Nice	100 000 €	NCA	
	7	Appui aux communes pour la création ou l'amélioration et la diffusion des DICRIM	40 000 €	SIP	B 244
	8	Connaissance des plus hautes eaux connues et pérennisation de la conscience du risque	35 000 €	SIP	B 245
Axe 2: Améliorer la surveillance, la prévision des crues et des inondations	9	Développement d'un système intégré de prévision des crues sur les bassins versant des Paillons	/	CG06	
	10	Créer et développer un système de prévision et d'alerte sur le bassin des Paillons à partir du Système d'Annonce de Crue du tunnel de Nice	250 000 €	NCA	B 243
Axe 3: Alerte et gestion de crise	11	Accompagnement des communes pour la mise en place du volet inondation des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et mutualisation des moyens	40 000 €	SIP	B 244
	12a	Réflexion sur la mise en place d'un réseau d'alerte auprès des communes du bassin versant	/	NCA	B243
	12b	Expérimentation d'alerte dans les ERP par l'intermédiaire de boîtiers RDS		NCA	
Axe 4: Prendre en compte le risque inondation dans l'urbanisme	13	Mise en œuvre des règles d'urbanisme visant à réduire le ruissèlement pluvial dans les documents d'urbanisme intercommunaux de Nice côte d'Azur	250 000 €	NCA	
	14	Mise en œuvre des règles d'urbanisme visant à réduire les risques d'inondation dont le ruissèlement dans les PLU sur le territoire du Pays des Paillons	/	CCPP	
	15	Révision et élaboration des PPRI des Paillons	160 000 €	DDTM	
Axe 5: Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens	16	Étude des mesures de réduction de vulnérabilité envisageables sur les ERP de Nice	/	Nice	
	17	Étude des mesures de réduction de vulnérabilité au droit de la Condamine	80 000 €	SIP	B 211
	18	Étude de réduction de la vulnérabilité au droit de la Zone Anatole France	80 000 €	SIP	B 212
	19	Plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation des Paillons	25 500 €	SIP	B 111
	20	Sensibilisation au risque d'inondation sur Nice par la réserve communale civile et citoyenne	50 000 €	Nice	
Axe 6: Ralentir les écoulements	21	Réalisation d'un schéma de maîtrise du ruissellement urbain	400 000 €	NCA	
Axe 7: Gérer les ouvrages de protection hydraulique	22	Travaux de protection du quartier d'habitations de la Condamine situé en zone rouge du PPRI	3 100 000€	SIP	B 211
	23	Études de diagnostic et de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes	250 000 €	CG06	B 227
	24	Travaux de sécurisation et de pérennisation des protections dans la traversée de Contes	791 051 €	SIP	
			6 731 552 €		

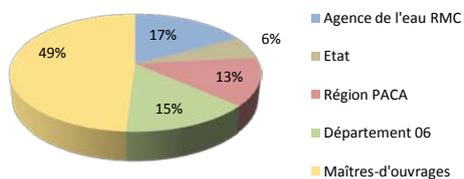
Annexe IV

Actualisation financière du programme d'action à mi-parcours

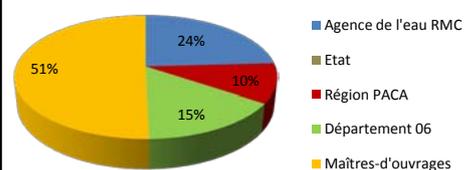
Répartition financière prévisionnelle initiale (2010)							
	Coût total (HT)	Agence de l'eau RMC	Etat	Région PACA	Département 06	Maîtres-d'ouvrages	% par volet
VOLET A - AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU	5 925 000 €	1 206 500 €	- €	172 000 €	1 524 975 €	3 021 525 €	33,7%
VOLET B1 - RESTAURER PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL	1 822 376 €	511 713 €	- €	499 213 €	182 238 €	629 212 €	10,4%
VOLET B2 - ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES	7 218 940 €	16 000 €	1 065 500 €	1 384 788 €	824 287 €	4 062 352 €	41,0%
VOLET B3 - CONTRIBUER A LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAUX	1 615 000 €	887 500 €	- €	148 500 €	26 500 €	552 500 €	9,2%
VOLET C - COORDONNER, SENSIBILISER ET EVALUER LE CONTRAT DE RIVIERE	1 013 660 €	452 250 €	- €	137 930 €	- €	423 480 €	5,8%
MONTANT TOTAL CONTRAT DE RIVIERE	17 594 976 €	3 073 963 €	1 065 500 €	2 342 431 €	2 558 000 €	8 689 070 €	
Part en %		17,5%	6,1%	13,3%	14,5%	49,4%	

Répartition financière réactualisée à mi-parcours (2013)							
	Coût total (HT)	AERMC	Etat	PACA	CG06	M-ouv	% par volet
VOLET A - AMELIORER LA QUALITE DE L'EAU	7 388 600 €	2 089 040 €	- €	82 000 €	1 748 038 €	3 589 522 €	47,05%
VOLET B1 - RESTAURER PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL	2 428 941 €	779 411 €	/	650 225 €	225 431 €	780 800 €	15,47%
VOLET B2 - ASSURER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES	3 870 940 €	- €	PAPI	564 988 €	428 000 €	2 877 952 €	24,65%
VOLET B3 - CONTRIBUER A LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAUX	836 890 €	413 271 €	- €	179 200 €	3 000 €	241 419 €	5,33%
VOLET C - COORDONNER, SENSIBILISER ET EVALUER LE CONTRAT DE RIVIERE	1 178 413 €	550 165 €	- €	137 730 €	- €	490 518 €	7,50%
MONTANT TOTAL CONTRAT DE RIVIERE	15 703 784 €	3 831 887 €	- €	1 614 143 €	2 404 469 €	7 980 211 €	
Part en %		24,40%	0,00%	10,28%	15,31%	50,82%	
Variation entre 2010 et 2013	- 1 891 192 €	757 924 €	- 1 065 500 €	- 728 288 €	- 153 531 €	- 708 859 €	
Variation entre 2010 et 2013	-10,7%	24,7%	-100,0%	-31,1%	-6,0%	-8,2%	

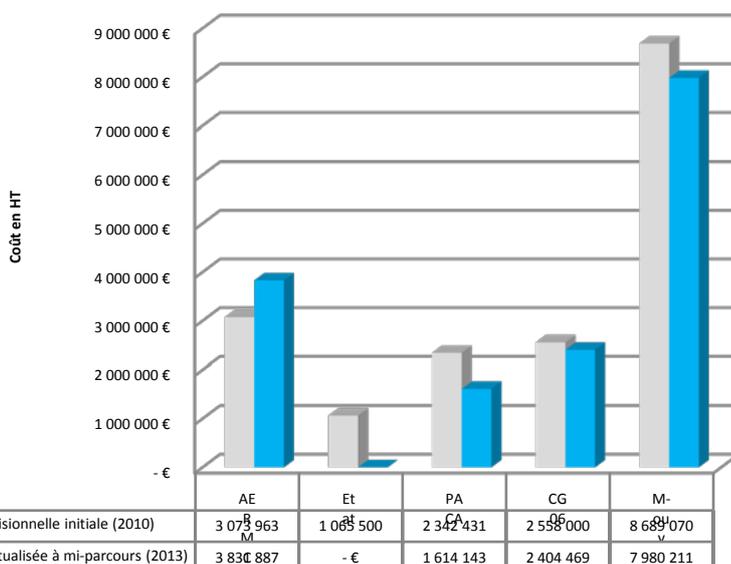
Répartition financière prévisionnelle initiale (2010)



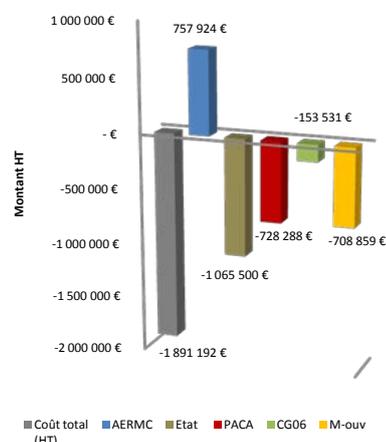
Répartition financière réactualisée à mi-parcours (2013)



Répartition financière du Contrat de Rivière des Paillons - Comparaison entre 2010 et l'actualisation de 2013



Evolution financière du Contrat de Rivière des Paillons à mi-parcours (2013) par rapport à l'estimation initiale (2010)



Annexe : Actualisation financière du programme d'action du Contrat de Rivière des Paillons à Mi-parcours

Rouge Nouvelle action
Bleu Action modifiée
Gris Action suspendue

7 712 € Action terminée et aides engagées

* Les taux et aides mentionnés sont indicatifs et correspondent aux aides maximales possibles sous réserves de remplir certaines conditions. Des indications sont données dans les fiches actions,

Volet	N°	Action	Priorité	Maîtres d'ouvrage	Phasage réactualisée	Montant prévisionnel initial € HT 2010	Montant estimatif réactualisé € HT 2013	Aide en € HT					Aide en %							
								AE*	ETAT*	PACA*	CG06*	M-o	AE*	ETAT*	PACA*	CG06*	M-o			
Volet A: Améliorer la qualité de l'eau	Volet A.1 - Améliorer, créer ou supprimer des ouvrages de traitements																			
	A-1-1	Réhabilitation de la station d'épuration de l'Escarène	1	L'Escarène	2010-2011	1 325 000 €	1 457 546 €	480 000 €	/	/	571 976 €	525 570 €	33%	/	/	39%	36%			
	A-1-2	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Drap	1	SICTEU	2010-2015	215 000 €	1 545 500 €	461 300 €	/	/	271 990 €	812 210 €	30%	/	/	18%	53%			
	A-1-3	Amélioration du traitement de la station d'épuration de Lucéram	1	Lucéram	2010	40 000 €	38 363 €	7 712 €	/	/	13 882 €	16 769 €	20%	/	/	36%	44%			
	A-1-4	Amélioration du fonctionnement de la station d'épuration de Peille	1	Peille	2010-2013	300 000 €	114 000 €	22 740 €	/	/	36 384 €	54 876 €	20%	/	/	32%	48%			
	A-1-5	Nouvelle: Réhabilitation ou création d'un station d'épuration à Lucéram	1	Lucéram	2014-2015		1 000 000 €	292 288 €	/	/	212 314 €	495 398 €	29%	/	/	21%	50%			
	A-1-6	Nouvelle: Modernisation du système d'assainissement collectif de Berre les Alpes	1	Berre	2014-2015		1 500 000 €	450 000 €	/	/	315 000 €	735 000 €	30%	/	/	21%	49%			
	Volet A.2 - Développer l'assainissement domestique																			
	A-2-1	Modif: Mise en place d'un assainissement collectif pour la commune de Touët-de-l'Escarène	1	Touët-de-	2013-2015	655 000 €	1 000 000 €	300 000 €	/	82 000 €	247 200 €	370 800 €	30%			8%	25%	37%		
	A-2-2	Modif: Création d'un by-pass entre les collecteurs la rive droite et la rive gauche au niveau du palais des expositions	2	NCA	2012-2014	1 600 000 €	250 000 €	75 000 €	/	/	25 000 €	150 000 €	30%			10%	60%			
	A-2-3	Raccordement des eaux usées du quartier de Castellar à Contes	2	Contes	2011	1 450 000 €	0 €													
	A-2-4	Raccordement à l'assainissement collectif du nouveau lycée de Drap	2	SICTEU	2012	190 000 €	203 191 €	/	/	/	26 292 €	176 899 €	/	/	/	13%	87%			
	A-2-5	Raccordement du quartier des Moulins à Tourrette-Levens au réseau d'assainissement collectif	3	NCA	2013-2014	95 000 €	160 000 €	/	/	/	16 000 €	144 000 €	/	/	/	10%	90%			
	A-2-6	Remplacement du collecteur DN400 "la Roseyre" 2ème tranche	3	SICTEU	2009/2010	55 000 €	0 €													
	Volet A.3 - Résorber les pollutions industrielles																			
	A-3-1	Finalisation du Schéma Directeur d'Assainissement de la vallée du Paillon	1	SICTEU	2009-2010															
	A-3-2	Mise en place d'une démarche commune pour l'évacuation et le traitement des déchets de moulins	1	SIP	2010-2015															
	A-3-3	Opération collective de réduction de la pollution dispersée toxique dans le réseau de de la vallée du Paillon	2	SICTEU/CCI	2010-2015															
	A-3-4	Nouvelle: Mise en place de dispositifs de contrôle quantitatif et qualitatif des eaux de rejet de l'usine de production d'eau potable de super Rimiez	1	NCA	2013-2015		120 000 €	/	/	/	12 000 €	108 000 €	/	/	/	10%	90%			
	A-3-5	Nouvelle: Valorisation de la démarche collective Eaux Top Métropole visant à réduire les pollutions toxiques dispersées de nature industrielle du système d'assainissement de Nice	2	NCA	2013-2015															
	A-3-6	Nouvelle: Amélioration de la qualité des rejets d'eaux usées des établissements de la restauration et valorisation des établissements exemplaires	2	NCA	2013-2015															
	Total volet A					5 925 000 €	7 388 600 €	2 089 040 €	/	82 000 €	1 748 038 €	3 589 522 €	28%		1%	24%	49%			

Volet B1: Restaurer, Préserver et Valoriser le patrimoine naturel	Volet B1.1- Restaurer et entretenir la ripisylve																		
	B1-1-1	Programme pluriannuel de restauration de la ripisylve des Paillons	1	SIP	2010-2015	533 000 €	557 368 €	148 873 €	/	190 072 €	47 864 €	170 560 €	27%	/	34%	9%	31%		
	B1-1-2	Programme pluri-annuel de restauration et d'entretien de la ripisylve de la Banquière	1	SVB	2015	155 000 €	40 000 €	12 000 €	/	16 000 €	3 000 €	9 000 €	30%	/	40%	8%	23%		
	B1-1-3	Connaissance de l'état des vallons affluents (action n°3 PAPI)	3	SIP	2014-2015														
	Volet B1.2- Mettre en valeur les traversées de cours d'eau dans les villages																		
	B1-2-1	Réhabilitation et mise en valeur paysagère du Paillon dans la traversée de l'Escarène	2	SIP	2010-2013	145 500 €	145 500 €	43 650 €	/	43 650 €	14 550 €	43 650 €	30%	/	30%	10%	30%		
	B1-2-2	Etude préalable à la réhabilitation et la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Drap	2	SIP	2010-2011	36 000 €	26 060 €	18 000 €	/	7 818 €	/	5 212 €	69%	/	30%	20%			
	B1-2-3	Réhabilitation et renaturation des berges dans la traversée de Nice	2	SIP	2010/2011	350 000 €	350 000 €	/	/	105 000 €	35 000 €	210 000 €	/	/	30%	10%	60%		
	B1-2-4	Etude préalable à la mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	3	SIP	2011/2012	30 000 €	26 086 €	15 000 €	/	5 612 €	/	7 430 €	58%	/	22%	28%			
	B1-2-5	Mise en valeur du site de Brocarel, du stade jusqu'au lit de la banquière et protection des berges à Tralatorre	3	NCA/SVB	2010	100 000 €	0 €												
	B1-2-6	Nouvelle: Réhabilitation et mise en valeur du Paillon dans la traversée de Contes	3	SIP	2014-2015		30 000 €	/	/	9 000 €	3 000 €	18 000 €	/	/	30%	10%	60%		
	Volet B1.3- Favoriser la continuité écologique et valoriser les sites remarquables																		
	B1-3-1	Modif: Etude opérationnelle pour l'amélioration de la continuité écologique des Paillons	1	SIP	2014	10 000 €	50 000 €	25 000 €	/	10 000 €	5 000 €	10 000 €	50%	/	20%	10%	20%		
	B1-3-2	Etude préalable à la préservation des espèces piscicoles patrimoniales	1	SIP	2014-2015	40 000 €	- €												
	B1-3-3	Campagne d'évaluation de la qualité piscicole	1	CG06	2012	35 000 €	35 000 €	financé B321	/	/	m-o	35 000 €	/	/	100%				
	B1-3-4	Création et aménagement d'un sentierpiscicole dans la traversée de la Grave de Peille	2	SIP	2010-2015	262 876 €	262 876 €	78 862 €	/	78 863 €	26 287 €	78 863 €	30%	/	30%	10%	30%		
	B1-3-5	Création d'un sentier piscicole et floristique entre Contes et Bendejun	2	SIP	2009/2010	60 000 €	0 €												
	B1-3-6	Réhabilitation et mise en valeur du vallon du Redebras	3	Touët-de-l'	2010/2014	35 000 €	0 €												
	B1-3-7	Protection et mise en valeur de la Grotte Fuon Cauda	3	SVB	2014/2015	30 000 €	30 000 €	/	/	9 000 €	5 250 €	15 750 €	/	/	30%	18%	53%		
	B1-3-8	Inventaire du patrimoine construit lié au milieu aquatique	3	SIP	2011/2012														
B1-3-9	Nouvelle: Franchissabilité du seuil 2 de Contes	1	SIP	2013-2014		791 051 €	395 526 €	/	158 210 €	79 105 €	158 210 €	50%	/	20%	10%	20%			
B1-4-0	Nouvelle: Etude globale des fonctionnalités écologiques de la Banquière	1	SVB	2014-2015		85 000 €	42 500 €	/	17 000 €	6 375 €	19 125 €	50%	/	20%	8%	23%			
Total volet B1					1 822 376 €	2 428 941 €	779 411 €	/	650 225 €	225 431 €	780 800 €	32%	/	27%	9%	32%			

Crues	Volet B2.1- Matriser les inondations dans les zones rouges																		
	B2-1-1	Recalibrage et protection des habitants du quartier de la Condamine (actions n°22 et 17 PAPI)	1	SIP	2010-2015	2 131 000 €	PAPI												
	B2-1-2	Augmentation de la capacité d'écoulement du lit du Paillon au droit de la ZA Anatole France + Etude de réduction de la vulnérabilité au droit de la ZA Anatole France (action n°18 PAPI)	1	SIP	2014-2015	2 528 000 €	2 448 000 €	/	Etude financée par le PAPI	367 200 €	244 800 €	1 836 000 €	/	Etude financée par le PAPI	15%	10%	75%		
	B2-1-3	Nouvelle: Mise en sécurité du secteur de Sainte Claire	1	Levens/SVB	2014-2015		150 000 €	/	/	15 000 €	67 500 €	67 500 €	/	/	10%	45%	40%		
	Volet B2.2- Conforter les berges et les ouvrages d'art																		
B2-2-1	Etablissement d'un plan global d'aménagement du secteur de la casse automobile "Cassauto"	1	SVB	2014	100 000 €	100 000 €	/	/	/	25 000 €	75 000 €	/	/	/	25%	75%			
B2-2-2	Reprise et confortement du seuil de Sainte-Thècle	1	CG06	2014-2015	290 940 €	290 940 €	/	/	58 188 €	m-o	232 752 €	/	/	20%	m-o	80%			
B2-2-3	Restauration des seuils 1 et 2 de Contes	1	SIP	2010-2012	195 000 €	0 €													

Annexe : Actualisation financière du programme d'action du Contrat de Rivière des Paillons à Mi-parcours

Volet B2: Assurer la protection contre les	B2-2-4	Confortement et protection des berges de la Banquière entre la Grotte Fuon Cauda et le Pont Liprandi	3	SVB	2009/2012	225 000 €	174 000 €	/	/	34 800 €	34 800 €	104 400 €	/	/	20%	20%	60%	
	B2-2-5	Renforcement de l'enrochement du quartier "Pont de Peille" à Blausasc	3	SIP	2014-2015	149 000 €	149 000 €	/	/	/	/	149 000 €	/	/	/	/	100%	
	B2-2-6	Renforcement de l'enrochement en amont du pont de la Liberté dans le quartier de l'Ariane à Nice	3	SIP	2012/2014	436 000 €	0 €											
	B2-2-7	Fosse de dissipation du seuil de Châteaueux	3	CG06	2009-2010	25 000 €	0 €											
	B2-2-8	Etude et diagnostic et de définition des travaux de sécurisation de la digue de Contes (action n°23 PAPI)	3	CG06	2014-2015		PAPI											
	Volet B2.3- Garantir le libre écoulement fluvial																	
	B2-3-1	Gestion du transport solide, campagne topographique	1	SIP	2009/2014	389 000 €	389 000 €	/	/	77 800 €	38 900 €	272 300 €	/	/	20%	10%	70%	
	B2-3-2	Etude de faisabilité pour le recalibrage de la Banquière à l'aval du nouveau pont Césaire Aubé dans la traversée de Saint-André	2	SVB	2012	50 000 €	0 €											
	B2-3-3	Etude et travaux pour la reprise d'ouvrages dans la traversée de Saint-André de la Roche	2	SVB/NCA	2009/2014	280 000 €	130 000 €	/	/	/	13 000 €	117 000 €	/	/	/	10%	90%	
	B2-3-4	Enlèvement périodique des blocs issus de l'activité de la carrière VICAT dans les clues du Paillon de l'Escarène	3	VICAT	2009/2014													
B2-3-5	Suivi de la mobilité es blocs provenant des tirs de la carrière de la SEC dans la clue de la Banquière	3	SVB	2009/2014														
Volet B2.4- Gérer le risque inondation et développer la culture du risque																		
B2-4-1	Réactualisation du schéma d'aménagement hydraulique du bassin versant des Paillons	2	SIP	2009	40 000 €	40 000 €	/	/	12 000 €	4 000 €	24 000 €	/	/	30%	10%	60%		
B2-4-2	Modif: Réalisation d'un modèle physique du Paillon sous couverture et modélisation hydraulique de la couverture du Laghet (actions n° 4 et 5 PAPI)	1	NCA	2014-2015	30 000 €	PAPI												
B2-4-3	Modif: Développement d'un système de prévision et d'alerte de crues des Paillons (actions n°10 et 12 PAPI)	1	NCA	2012	350 000 €	PAPI												
B2-4-4	Mise en cohérence des PCS - Incitation à la réalisation des DICRIM (actions n°7 et 11 PAPI)	2	SIP	2014-2015		PAPI												
B2-4-5	Incitation à la mise en place des repères de crue, sensibilisation des élus et des riverains à la conscience du risque (action n°8 PAPI)	2	SIP	2014-2015		PAPI												
B2-4-6	Nouvelle: Sensibilisation au risque inondation par la réserve communale civile et citoyenne (action n°20 PAPI)	2	Nice	2014-2015		PAPI												
Total volet B2						7 218 940 €	3 870 940 €	/	0 €	564 988 €	428 000 €	2 877 952 €	/	0%	15%	11%	74%	

Volet B3: Gérer la ressource en eau	Volet B3.1- Améliorer la connaissance de la ressource en eau																	
	B3-1-1	Modif: Etude de la ressource souterraine stratégique des massifs calcaires jurassiques des Préalpes niçoises	1	CG06	2013-2015	1 160 000 €	700 000 €	350 000 €	/	175 000 €	m-o	175 000 €	50%	/	25%	m-o	25%	
	B3-1-2	Quantification et bancarisation des points de prélèvements	1	SILCEN	2014	30 000 €	10 000 €	5 000 €	/	/	/	5 000 €	50%	/	/	/	50%	
	B3-1-3	Suivi annuel des réseaux de piézomètres installés dans le cadre de l'étude hydrogéologique	1	CG06	2015	90 000 €	0 €											
	B3-1-4	Suivi des débits, des assecs et des étiages	1	SIP	2009/2014	25 000 €	14 000 €	dans C1.2	/	4 200 €	/	9 800 €	dans C1.2	/	30%	/	70%	
	B3-1-5	Sensibilisation des usagers à la ressource en eau	3	SIP	2010/2012													
Volet B3.2 - Protéger et mettre en valeur la ressource en eau																		
B3-2-1	Campagne de mesure de la qualité des eaux	1	CG06	2012	70 000 €	57 890 €	38 271 €	/	/	/	19 619 €	66%	/	/	/	34%		
B3-2-2	Mise en valeur des sources de Sainte-Thècle	3	SIP	2014-2015	240 000 €	30 000 €	/	/	/	3 000 €	27 000 €	/	/	/	10%	90%		
B3-2-3	Nouvelle: Campagne n°2 de mesure de la qualité des eaux	1	CG06	2015		25 000 €	20 000 €	/	/	/	5 000 €	80%	/	/	/	20%		
Total volet B3						1 615 000 €	836 890 €	413 271 €	/	179 200 €	3 000 €	241 419 €	49%	/	21%	0%	29%	

Volet C : Coordonner, sensibiliser et évaluer	Volet C.1- Suivre et coordonner les actions du contrat de rivière																	
	C-1-1	Création d'un poste de chargé de missions du Contrat de Rivière	1	SIP	2009-2015	267 430 €	329 903 €	182 804 €	/	36 000 €	/	111 099 €	50% des dépenses éligibles	/	Forfait	/	34%	
	C-1-2	Maintien du poste de chargé de missions au SIP	1	SIP	2009-2015	385 130 €	488 410 €	195 341 €	/	/	/	293 069 €	50% des dépenses éligibles	/	/	/	60%	
	C-1-3	Nouvelle: Création d'un poste de chargé de missions au SIVOM Val de Banquière	1	SIP	2013-2015		121 000 €	52 470 €	/	30 000 €	/	38 530 €	50% des dépenses éligibles	/	Forfait	/	32%	
	Volet C.2- Informer et sensibiliser le public																	
	C-2-1	Création de supports de communication et de sensibilisation autour du Contrat de Rivière	1	SIP	2010-2015	209 100 €	209 100 €	104 550 €	/	62 730 €	/	41 820 €	50%	/	30%	/	20%	
	C-2-2	Sensibiliser les scolaires à la pêche et au milieu aquatique	2	Fédé pêche	2010-2015	64 000 €	- €											
	C-2-3	Sensibiliser les scolaires à la rivière, à la mer et au rôle des Stations d'épuration	1	NCA	2010-2015													
	Volet C.3- Evaluer le Contrat																	
	C-3-1	Mise en place d'un observatoire et d'un tableau de bord de suivi des actions	1	SIP	2010-2015	58 000 €	- €											
C-3-2	Bilans final et intermédiaire du Contrat de Rivière	1	SIP	2013 et 2015	30 000 €	30 000 €	15 000 €	/	9 000 €	/	6 000 €	50%	/	30%	/	20%		
Total volet C						1 013 660 €	1 178 413 €	550 165 €	/	137 730 €	/	490 518 €	47%	/	12%	/	42%	

TOTAL CONTRAT DE RIVIERE DES PAILLONS ACTUALISE

actualisé 2013	AE	ETAT	PACA	CG06	M-o	AE	ETAT	PACA	CG06	M-o
15 703 784 €	3 831 887 €	0 €	1 614 143 €	2 404 469 €	7 980 211 €	24%	0%	10%	15%	51%

TOTAL CONTRAT DE RIVIERE DES PAILLONS INITIAL

2010	AE	ETAT	PACA	CG06	M-o	AE	ETAT	PACA	CG06	M-o
17 594 976 €	3 073 963 €	1 065 500 €	2 342 431 €	2 558 000 €	8 689 070 €	17%	6%	13%	15%	49%

VARIATION DES FINANCEMENT ENTRE LE CONTRAT INITIAL (2010) ET LA MISE A JOUR PAR AVENANT (2013)

Variation	-1 891 192 €	757 924 €	-1 065 500 €	-728 288 €	-153 531 €	-708 859 €	25%	-100%	-31%	-6%	-8%
-----------	--------------	-----------	--------------	------------	------------	------------	-----	-------	------	-----	-----

Annexe V

Lexique des abréviations

Abréviation	Signification
AE	Agence de l'eau
AERMC	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
AZOT	Quantité de matière azotée hors nitrates dans l'eau
CCI 06	Chambre de Commerces et d'Industrie des Alpes Maritimes
CG06	Conseil Général des Alpes Maritimes
EH	Équivalent Habitant
GEDD	Gestion de l'Environnement et du Développement Durable
M-O	Maître d'ouvrage
MOE	Maîtrise ou Maître d'œuvre
MOOX	Quantité de matière organique oxydable dans l'eau
NCA	Métropole Nice Côte d'Azur
NITR	Quantité de nitrates dans l'eau
PAPI	Programme d'Action pour la Prévention des Inondations
PHOS	Quantité de matières phosphatées dans l'eau
PPC	Périmètres de protection de captage
RRGMA	Réseau Régional des gestionnaires des milieux aquatiques
SATEP	Service d'Assistance technique pour l'Eau Potable
SDAGE RM	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Rhône Méditerranée
SEQ EAU	Système d'évaluation de la qualité de l'eau des cours d'eau
SICTEU	Syndicat InterCommunal de Traitement des Eaux Usées de la vallée du Paillon
SILCEN	Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple pour l'Équipement et l'Aménagement du Territoire des Cantons de LEVENS, CONTES, L'ESCARÈNE et NICE
SIP	Syndicat Intercommunal des Paillons
STEP	STation d'Épuration des eaux usées
SVB	SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) Val de Banquière